



VELAN

2015 rapport annuel

Faits saillants de 2015



Des membres de l'équipe dirigeante de Velan France avec Tom Velan à l'usine de fabrication Velan S.A.S., à Lyon, France, entourant un gros robinet papillon cryogénique à entrée par le haut, 36 po (900 mm), prêt à être livré à une installation de GNL.



En 2014 Velan Inc. a remporté un prix pour l'amélioration continue que l'entreprise a apportée à sa culture d'entreprise sur le plan de la santé et de la sécurité. Nos entreprises Canadiennes ont aussi reçus les homologations OHSAS 18001 et ISO 14001 que Velan.



A.K. Velan, fondateur et président émérite de Velan a été le lauréat du Grand Prix d'excellence en 2014, la plus haute distinction décernée par l'Ordre des ingénieurs du Québec à ses membres, et a été présenté sur la couverture du magazine de l'Ordre.



2015 médaille d'or d'Ingénieurs Canada.

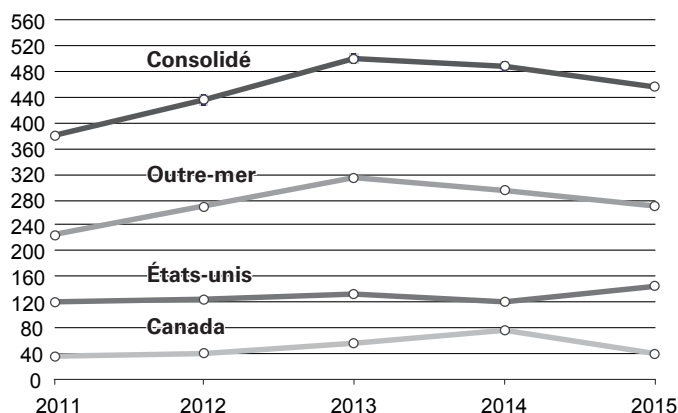
In mai 2015, A.K. reçu la médaille d'or d'Ingénieurs Canada, leur plus haute distinction reconnaissant 70 ans de réalisations comme ingénieur. Ce prix est décerné chaque année à un ingénieur exceptionnel qui s'est distingué pour sa contributions à la profession.



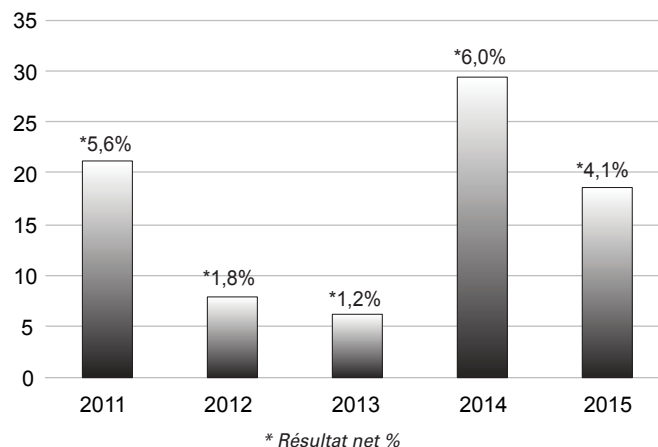
Un robinet à tournant sphérique à sièges métallique Velan à commande pneumatique utilisée pour isolement dans une unité d'hydrocraquage installée en Asie.

Faits saillants de 2015

Chiffres d'affaires
(en millions de dollars américains)



Résultat net⁽²⁾
(en millions de dollars américains)



(en millions de dollars américains, à l'exception des montants par action et du nombre d'employés)

Pour les exercices clos

État des résultats

	Fév 2015	Fév 2014	Fév 2013	Fév 2012	Fév 2011
Chiffre d'affaires	477 750 \$	489 257 \$	500 574 \$	437 135 \$	380 706 \$
Marge brute	118 283	131 146	113 899	87 262	101 426
Marge brute %	26,0 %	26,8 %	22,8 %	20,0 %	26,6 %
Frais d'administration	88 391	87 143	90 985	83 620	73 597
Résultat avant impôt	28 965	42 762	12 018	6 097	28 424
Résultats opérationnels nets rajustés ⁽¹⁾	18 580	29 409	15 681	5 630	21 224
Résultats opérationnels nets rajustés ⁽¹⁾ %	4,1 %	6,0 %	3,1 %	1,3 %	5,6 %
Résultats opérationnels nets rajustés ⁽¹⁾ par action	0,85	1,34	0,72	0,25	0,96
Résultat net ⁽²⁾	18 580	29 400	6 169	7 892	21 224
Résultat net ⁽²⁾ %	4,1 %	6,0 %	1,2 %	1,8 %	5,6 %
Résultat net ⁽²⁾ par action ⁽³⁾	0,85	1,34	0,28	0,36	0,96

État de la situation financière

	Fév 2015	Fév 2014	Fév 2013	Fév 2012	Fév 2011
Montant net de la trésorerie ⁽¹⁾	75 612 \$	67 761 \$	19 787 \$	35 376 \$	113 024 \$
Fonds de roulement	227 793	235 318	213 814	217 522	264 930
Immobilisations corporelles	91 285	96 605	90 630	72 961	64 622
Total des actifs	558 628	624 154	619 774	601 970	516 037
Total de la dette	14 827	22 087	26 850	9 587	5 011
Capitaux propres	345 093	359 119	328 173	335 577	337 723
Nombre d'employés					
Canada	917	917	923	926	923
États-Unis	181	188	182	178	178
Europe	528	526	535	519	372
Asie	441	429	390	358	295
Total	2 067	2 060	2 030	1 981	1 768

(1) Ce terme ne s'agit pas d'une mesure de rendement et/ou de la situation financière qui est définie aux termes des Normes internationales d'information financière et, par conséquent, est peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Toutefois, les telles mesures sont utilisées par la direction pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. En outre, elles fournissent aux lecteurs des états financiers consolidés de la Société avec une meilleure compréhension de ses résultats et sa situation financière, et offrent plus de transparence et clarté en ce qui concerne les résultats d'exploitation de ses activités principales. Se reporter à la rubrique « Rapprochements et les mesures hors IFRS » dans le rapport de gestion de la Société, inclus dans ce rapport annuel, pour un calcul détaillé de cette mesure.

(2) Le résultat net représentent le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

(3) Voir la note 21 des Notes annexes aux états financiers consolidés.

Message aux actionnaires et aux employés

(En dollars américains, sauf indication contraire.)

Faits saillants :

- Chiffre d'affaires de 455,7 millions de dollars
- Résultat net⁽¹⁾ de 18,6 millions de dollars
- Carnet de commandes de 437,8 millions de dollars
- Nouvelles affaires de 471,4 millions de dollars
- Montant net de la trésorerie⁽²⁾ de 75,6 millions de dollars

Cette année a apporté son lot de difficultés en raison de la chute du prix du pétrole et de l'appréciation du dollar américain par rapport à l'euro et au dollar canadien. Bien que nos résultats n'aient pas été aussi forts que ceux de l'exercice précédent, nous avons comptabilisé un solide résultat net⁽¹⁾ de 18,6 millions de dollars, ce qui représente 4,1 % de notre chiffre d'affaires de 455,7 millions de dollars.

Chiffre d'affaires, nouvelles affaires et carnet de commandes

Notre chiffre d'affaires a atteint 455,7 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 6,9 % par rapport à celui de l'exercice précédent. La vigueur du dollar américain ainsi que l'incertitude des marchés du pétrole et du gaz naturel découlant de la baisse du prix du pétrole ont eu une incidence défavorable sur notre chiffre d'affaires. De plus, certains projets d'envergure ont été retardés, ce qui a nui aux ventes. Notre chiffre d'affaires au Canada a été particulièrement touché, ce qui s'est traduit par une baisse de 49,5 % par rapport au chiffre d'affaires record de l'exercice précédent. La Chine est demeurée notre principal marché d'exportation, où nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 63,7 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 3,8 % par rapport à l'exercice précédent. Nos ventes ont été diversifiées à l'échelle de la clientèle, des marchés et des territoires géographiques, comme l'atteste le fait que 59,1 % de celles-ci ont été réalisées dans plus de 65 pays à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Les nouvelles affaires se sont élevées à 471,4 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 13,2 % par rapport à l'exercice précédent. Nos nouvelles affaires ont excédé notre chiffre d'affaires, mais notre carnet de commandes a diminué de 7,2 %, pour s'établir à 437,8 millions de dollars, principalement en raison de la chute de 18,6 % de l'euro par rapport au dollar américain compte tenu des taux en vigueur à la fin de l'exercice, ce qui a entraîné une diminution de notre carnet de commandes de 50,7 millions de dollars. Le montant des nouvelles affaires a été calculé en fonction des taux moyens, l'euro ne s'étant déprécié en moyenne que de 2,9 %. Chaque exercice, notre chiffre d'affaires est tiré de



Tom Velan, Chef de la direction et Président du Conseil (à gauche), avec Yves Leduc, Président de Velan (à droite).

commandes de projets à long terme, de ventes à la commande et de commandes à facturation immédiate de robinetterie entreposée dans nos centres de distribution. Une tranche de 326,7 millions de dollars du carnet de commandes, qui s'élève à 437,8 millions de dollars, est constituée de commandes devant être livrées au cours du présent exercice.

En mars, après la fin de l'exercice, notre filiale française a inscrit des commandes de 27,6 millions de dollars, notamment 18,2 millions de dollars de robinetterie destinée à des centrales nucléaires chinoises. Ces commandes s'ajoutent à l'inscription, au cours du quatrième trimestre, de nouvelles commandes destinées au marché nucléaire chinois totalisant 16,2 millions de dollars. Ces commandes concernent les technologies ACPR1000, Hualong One et C-HTR, les troisième et quatrième générations de centrales nucléaires entièrement conçues et élaborées en Chine. Nous sommes fiers d'avoir été choisis pour approvisionner en robinetterie de sécurité cette nouvelle génération de réacteurs nucléaires perfectionnés. Notre robinetterie nucléaire a été choisie pour 49 centrales nucléaires chinoises, et nous demeurons un chef de file dans l'approvisionnement, en robinetterie nucléaire, du secteur nucléaire chinois, qui commence à se remettre des répercussions défavorables de l'accident de Fukushima, au Japon.

Résultat net ⁽¹⁾

Notre résultat net⁽¹⁾ de 18,6 millions de dollars, ou 4,1 % du chiffre d'affaires, est en baisse de 29,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La diminution de notre résultat net⁽¹⁾ est principalement attribuable à la diminution du volume des ventes et à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar américain,

(1) Le résultat net représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

(2) Ce terme ne s'agit pas d'une mesure de rendement et/ou de la situation financière qui est définie aux termes des Normes internationales d'information financière et, par conséquent, est peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Toutefois, les telles mesures sont utilisées par la direction pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. En outre, elles fournissent aux lecteurs des états financiers consolidés de la Société avec une meilleure compréhension de ses résultats et sa situation financière, et offrent plus de transparence et clarté en ce qui concerne les résultats d'exploitation de ses activités principales. Se reporter à la rubrique « Rapprochements et les mesures hors IFRS » dans le rapport de gestion de la Société, inclus dans ce rapport annuel, pour un calcul détaillé de cette mesure.

Message aux actionnaires et aux employés

ce qui a eu comme résultat une diminution du montant de bénéfice que nous avons consolidé de nos filiales européennes rentables. La marge brute en pourcentage est demeurée relativement stable, ne diminuant que légèrement pour passer de 26,8 % à 26 % du chiffre d'affaires, en raison d'une baisse de volume partiellement compensée par une gamme de produit entraînant une marge plus élevée. Les coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante dont la Société fait l'objet se sont élevés à 6,1 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 11,2 % par rapport à l'exercice précédent, mais une diminution de 30,6 % par rapport à l'exercice d'avant. La fluctuation des coûts de l'amiante est due davantage à l'échelonnement des paiements de règlement plutôt que des changements dans les tendances à long terme.



Yves Leduc parle aux employés de Velan à Williston, Vermont.

Nouvelle direction

Au cours de l'exercice, Yves Leduc a été nommé Président de Velan Inc. (la « Société »). Il s'agit d'une étape importante pour la Société étant donné qu'Yves est le premier Président de la Société qui ne soit pas membre de la famille Velan. A.K. Velan, qui a servi la Société avec passion et dévouement pendant 65 ans, soit depuis qu'il a fondé la Société en 1950, a reçu le titre honorifique de Fondateur et Président émérite après avoir quitté le poste de Président exécutif du Conseil à l'âge de 97 ans. Le conseil d'administration a nommé Tom Velan au poste de Président du Conseil. Par la même occasion, Bill Sheffield a été nommé Administrateur principal afin de renforcer l'indépendance du conseil.

Bonne situation financière

Notre bilan demeure solide; le montant net de la trésorerie⁽²⁾ s'est élevé à 75,6 millions de dollars, ou 3,45 \$ par action, tandis que les capitaux propres se sont élevés à 345,1 millions de dollars, ou 15,73 \$ par action. Notre montant net de la trésorerie⁽²⁾ a bénéficié de l'incidence positive des flux de trésorerie provenant de nos activités d'exploitation qui se sont établis à 49,9 millions de dollars, en partie contrebalancées par l'incidence défavorable

du change, à hauteur de 13,7 millions de dollars, en raison de la vigueur du dollar américain. Nos stocks consolidés ont diminué de 20,6 millions de dollars, ou 9,2 %, au cours de l'exercice.

Perspectives

Le secteur mondial de l'énergie traverse une période difficile. La chute spectaculaire du prix du pétrole et l'appréciation du dollar américain par rapport à l'euro et au dollar canadien ont créé de l'incertitude au sein des marchés de l'énergie, et les sociétés pétrolières ont reporté ou annulé d'importantes dépenses en immobilisations. L'industrie pétrolière canadienne a été particulièrement touchée en raison des coûts de production relativement élevés dans les secteurs des sables bitumineux et du drainage par gravité au moyen de vapeur (« DGMV »).

De manière générale, la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain représente un facteur positif pour nous étant donné que beaucoup des dépenses que nous effectuons dans nos usines et notre siège social au Canada sont libellées en dollars canadiens. Par contre, la dépréciation de la valeur de l'euro se traduit par une diminution du chiffre d'affaires et du résultat net⁽¹⁾ que nous consolidons de nos filiales européennes lors de la conversion en dollars américains. Nos filiales européennes sont la source d'une majorité de notre résultat net⁽¹⁾ et de notre montant net de la trésorerie⁽²⁾, et représentent également 52,5 % de notre carnet de commandes consolidé. Par conséquent, la chute marquée de la valeur de l'euro pourrait avoir une incidence défavorable importante dans le futur sur notre chiffre d'affaires, nos bénéfices et notre bilan.

Il est difficile de cerner les répercussions du faible prix du pétrole. Nos nouvelles affaires et notre chiffre d'affaires au Canada pourraient continuer d'être touchés. En règle générale, l'exploration en amont est le secteur du marché le plus rapidement et le plus gravement affecté par la chute du prix du pétrole, ce



Essais d'émissions fugaces sur un robinet-vanne en acier moulé de 4 po (100 mm) classe 600.

Message aux actionnaires et aux employés



Vue partielle de la production dans l'usine de Velan en Inde.

qui a une incidence directe sur notre filiale italienne, Velan ABV S.p.A. Autrement, nos activités se situent principalement dans le secteur en aval du marché, davantage à l'abri des répercussions étant donné l'augmentation des marges de raffinage attribuable à la chute du prix du pétrole. De plus, nos clients des secteurs de la pétrochimie et des produits chimiques bénéficient généralement de la baisse du coût des matières premières, ce qui a suscité de nouveaux investissements, particulièrement aux États Unis. Nous effectuons également des ventes dans des marchés qui ne sont pas liés au pétrole, notamment dans les secteurs de l'énergie et de la construction navale militaire.

Notre usine en Chine a lancé avec succès la production de robinets autoclaves en acier moulé, ce qui nous a permis d'élargir notre gamme de produits offerts sur le marché chinois. Notre usine en Inde a également accru sa gamme de produits avec l'ajout des robinets vannes en acier moulé d'un diamètre maximal de 24 pouces ainsi que les robinets à soufflet et les robinets cryogéniques. Nous nous attendons à ce que ces usines relativement petites fabriquent une part croissante de notre offre de robinetterie à l'échelle mondiale au cours des années à venir, tout en consolidant notre présence sur ces marchés en pleine croissance.

Sous la direction de notre nouveau président, nous mettons en œuvre un plan visant à assurer l'excellence des opérations en Amérique du Nord. Ce plan est axé sur l'amélioration du rendement de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale, du délai d'exécution et de la compétitivité des coûts. Ces initiatives, combinées à



Ce robinet-vanne en acier moulé de 54 po (1 350 mm), de classe 300, est destiné à une usine de polyéthylène qui doit ouvrir en 2015. C'est l'un des plus gros robinets produits par Velan à ce jour, avec une hauteur de plus de 34 pi (10,36 m) et une largeur de 7 pi 6 po (2,29 m). Son poids est de 48 000 lb (21 772 kg) incluant l'actionneur. Debout devant le robinet, Stephen Cherlet, Chef des opérations de Velan.

notre portefeuille de produits de qualité supérieure ainsi qu'à nos antécédents probants en matière de qualité, renforceront notre position au sein de chacun de nos marchés à l'échelle mondiale. Comme nous l'avons constaté l'année dernière, notre entreprise est en mesure de résister aux fluctuations imprévues de la demande, ce qui s'explique en grande partie par le savoir-faire de nos employés, par notre diversification géographique et par la variété de notre clientèle. Nous disposons d'un solide carnet de commandes chiffré à 437,8 millions de dollars et nous nous efforçons de saisir des occasions d'affaires dans un marché mondial exigeant et hautement concurrentiel.

T. C. Velan
Chef de la direction et
Président du Conseil

Yves Leduc
Président

Rapport de gestion

Le 19 mai 2015

L'exposé qui suit fournit une analyse des résultats d'exploitation consolidés et de la situation financière de Velan Inc. (la « Société ») pour l'exercice clos le 28 février 2015. Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 28 février 2015 et 2014. Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), publiées par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables conformément auxquelles ces états financiers consolidés ont été dressés sont présentées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société. L'ensemble des opérations en devises, des soldes en devises et des opérations réalisées à l'étranger ont été convertis en dollars américains, monnaie de présentation de la Société. L'information financière choisie pour les trois dernières périodes terminées et un sommaire des résultats des huit derniers trimestres terminés sont présentés plus loin dans le présent rapport. D'autres documents d'information de la Société, notamment la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations, peuvent être consultés sur SEDAR, au www.sedar.com.

MÉTHODE DE PRÉSENTATION ET D'ANALYSE

Dans le présent rapport de gestion, la Société utilise des mesures du rendement et de la situation financière qui ne sont pas définies aux termes des IFRS (les « mesures hors IFRS ») et qui sont par conséquent peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, qui sont utilisées par la direction pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures du rendement définies aux termes des IFRS. Ces rapprochements sont présentés à la fin du présent rapport.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs, qui contiennent généralement des mots comme « devoir », « croire », « anticiper », « planifier », « pouvoir », « prévoir », « devoir », « avoir l'intention de », « continuer » ou « estimer » ou la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable, qui comportent tous des risques et des incertitudes. Ces risques et incertitudes sont présentés dans les documents déposés par la Société auprès des commissions des valeurs mobilières compétentes et sont inclus dans le présent rapport (voir la rubrique *Risques susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités*). Bien que ces énoncés sont basés sur les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les développements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs qui, selon elle, sont raisonnables et appropriées dans les circonstances, aucun énoncé prospectif ne peut être garanti et les résultats réels futurs peuvent différer de façon importante de ceux exprimés ici. La Société nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tous les énoncés prospectifs contenues dans ce rapport que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la législation en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

APERÇU

La Société conçoit, fabrique et commercialise à l'échelle internationale une vaste gamme de robinetteries destinées à différents usages industriels, notamment dans les secteurs de la production d'énergie, du pétrole et du gaz, du raffinage et de la pétrochimie, des produits chimiques, du gaz naturel liquéfié et de la cryogénie, des pâtes et papiers, des procédés géothermiques, ainsi que de la construction navale. La Société, un des chefs de file mondiaux de la robinetterie industrielle en acier, exploite 17 usines à travers le monde et compte 2 067 employés. Son siège social est situé à Montréal, au Canada. Sa stratégie d'affaires consiste à concevoir, à fabriquer et à commercialiser des robinetteries novatrices en mettant l'accent sur la qualité, la sécurité, la facilité d'utilisation et la longévité. Les objectifs stratégiques de la Société consistent notamment à accroître la part de marché dans le secteur de l'énergie, à investir dans la formation des employés prometteurs, à recruter des employés au besoin, à fournir un service de haut niveau à la clientèle, à accroître les capacités de fabrication et/ou de vente sur les marchés émergents comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine et à améliorer sans cesse son exploitation.

Les états financiers consolidés de la Société incluent les activités nord-américaines, composées de quatre usines et une installation de distribution au Canada, et d'une usine et trois installations de distribution aux États-Unis. Les activités importantes à l'étranger incluent des usines en France, en Italie, au Portugal, au Royaume-Uni, en Corée, à Taïwan, en Inde et en Chine. Les activités de la Société incluent également une installation de distribution en Allemagne et une fonderie détenue à hauteur de 50 % en Corée.

Rapport de gestion

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS¹

(en millions, sauf les montants par action)	Exercice clos le 28 février 2015	Exercice clos le 28 février 2014	Augmentation (diminution)	Augmentation (diminution) en pourcentage
États consolidés des résultats				
Chiffre d'affaires	455,7 \$	489,3 \$	(33,6) \$	(6,9) %
Marge brute	118,3	131,1	(12,8)	(9,8) %
Marge brute en pourcentage	26,0 %	26,8 %		
Résultat net ²	18,6	29,4	(10,8)	(36,7) %
Résultat net ² en pourcentage	4,1 %	6,0 %		
Résultat par action – de base	0,85	1,34	(0,49)	(36,6) %
– dilué	0,85	1,34	(0,49)	(36,6) %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	21,9	22,0		
Tableaux consolidés des flux de trésorerie				
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	49,9	75,5	(25,6)	(33,9) %
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(13,1)	(17,8)	4,7	26,4 %
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(14,0)	(15,6)	1,6	10,3 %
Information sur la demande				
Nouvelles affaires nettes	471,4	416,6	54,8	13,2 %
Carnet de commandes à la fin de la période	437,8	471,7	(33,9)	(7,2) %

Faits saillants de l'exercice 2015 et facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'exercice 2016

(sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à l'exercice précédent)

- Le résultat net¹ s'est chiffré à 18,6 millions de dollars, ou 0,85 \$ par action, comparativement à 29,4 millions de dollars, ou 1,34 \$ par action, à l'exercice précédent. La diminution de 10,8 millions de dollars du résultat net¹ est principalement attribuable à une baisse du volume des ventes et une augmentation des frais d'administration, en particulier une augmentation des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante dont la Société fait l'objet (voir la rubrique *Éventualités*) et une hausse des frais de recherche et développement dans l'une des filiales françaises de la Société relatives à des nouvelles qualifications de produits.
- Le chiffre d'affaires a atteint 455,7 millions de dollars, en baisse de 33,6 millions de dollars ou de 6,9 % par rapport à l'exercice précédent. Malgré l'amélioration de son exécution au cours du deuxième semestre, les livraisons de la Société de certaines commandes pour des projets d'envergure étaient plus basses au cours de l'exercice courant comparativement à l'exercice précédent.
- Les nouvelles affaires, qui ont été calculées en fonction des commandes réelles perçues et converties aux taux de change moyens, ont atteint 471,4 millions de dollars, en hausse de 54,8 millions de dollars ou de 13,2 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des nouvelles commandes perçues par les filiales de la Société en France et en Allemagne.
- Malgré le fait que les nouvelles affaires ont surpassé les ventes, la Société a terminé l'exercice courant avec un carnet de commandes de 437,8 millions de dollars, soit une diminution de 33,9 millions de dollars ou 7,2 % par rapport à la fin de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar américain au cours de l'exercice, ce qui a eu une incidence négative de 50,7 millions de dollars sur le carnet de commandes de la Société pour l'année.
- La marge brute est demeurée relativement stable, en baisse marginale de 0,8 point de pourcentage, passant de 26,8 % à 26,0 %. Bien que la Société avait une plus grande proportion de ventes de produits à marge plus élevée, soit des pièces de rechange ainsi que des robinets sans actionneurs des tiers, au cours du premier semestre de l'exercice courant, cette tendance s'est inversée au cours du deuxième semestre puisque la Société a expédié une plus grande proportion de commandes des projets, qui entraînent habituellement des marges brutes moins élevées.
- Le montant net de la trésorerie² provenant de l'exploitation de la Société a été de 49,9 millions de dollars. Ces entrées de fonds sont principalement attribuables à un résultat net¹ de trésorerie positif ainsi que des mouvements favorables des éléments du fonds de roulement.
- La Société a terminé l'exercice courant avec un montant net de la trésorerie² de 75,6 millions de dollars, soit une augmentation de 7,9 millions de dollars ou 11,7 % depuis le début de l'exercice courant. Le solde de trésorerie de la Société a été impacté négativement par la baisse de 18,6 % du taux au comptant de l'Euro par rapport au dollar américain depuis le début de l'exercice courant, ayant comme résultat une diminution de 14,4 millions de dollars du montant net de la trésorerie² de la Société.
- Incidences de change :
 - Compte tenu des taux de change moyens, l'Euro s'est déprécié de 2,9 % par rapport au dollar américain au regard de la période correspondante de l'exercice précédent, de sorte que les profits nets des filiales européennes de la Société ont représenté une somme moins élevée après leur conversion en dollars américains au cours de l'exercice courant.
 - Compte tenu des taux de change moyens, le dollar canadien s'est déprécié de 7,1 % par rapport au dollar américain au regard de la période correspondante de l'exercice précédent, de sorte que les charges de la Société libellées en dollars canadiens ont représenté une somme moins élevée après leur conversion en dollars américains au cours de l'exercice courant.
 - L'incidence défavorable de la baisse de l'Euro a été généralement compensée par l'incidence favorable de la baisse du dollar canadien.

¹ Le résultat net représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Mesure hors IFRS – Voir le rapprochement à la fin du présent rapport.

Les marges et la rentabilité opérationnelle de la Société sont demeurées relativement stables au cours de l'exercice courant puisque la baisse du résultat net¹ est principalement attribuable à une baisse des ventes et une faible augmentation des frais d'administration non-opérationnels. La baisse des ventes est principalement attribuable à des délais de livraison pour certaines commandes pour des projets d'envergure provenant des établissements nord-américains et allemands de la Société. Il y avait plusieurs facteurs qui ont mené à ces délais. Les établissements allemands ont été affectés négativement par des délais de livraison à un grand projet en Asie qui a rencontré des enjeux contractuels. Pour les établissements nord-américains, certains délais ont été dus à des problèmes au sein de la chaîne d'approvisionnement puisque la livraison des matières premières de certains de nos fournisseurs était en retard. D'autres délais étaient dus à des problèmes liés à des clients ainsi que des problèmes opérationnels internes, tels que des modifications de commande et des demandes de retarder des livraisons. La Société a commencé à mettre en place plusieurs initiatives vers la fin de l'exercice, tel que le processus intitulé Gestion de projet de valves (« GPV »). Le but de GPV est de rationaliser tous les aspects du cycle de fabrication, en améliorant à court terme la performance des livraisons et en diminuant à long terme les délais cités. Le but ultime est d'améliorer la compétitivité des activités de fabrication des projets de la Société.

Les établissements français de la Société ont continué de bien performer au cours de l'exercice courant. Malgré une baisse de 4 % de ses ventes, son résultat net¹ a amélioré de 16,6 % alors qu'une plus grande proportion de son chiffre d'affaires était constituée de ventes de produits à marge plus élevée, tels que les pièces de rechange et les vannes cryogéniques, ce qui a compensé pour la réduction des projets dans le secteur de la robinetterie nucléaire. Après deux ans de faiblesse des commandes de robinetterie nucléaire suite à l'accident de Fukushima, la Société prévoit une augmentation de la demande mondiale pour les centrales nucléaires, en particulier en Asie.

Pour une deuxième année consécutive, les établissements italiens de la Société ont déclaré des bénéfices positifs. Bien que ses ventes soient demeurées relativement stables, son résultat net¹ a amélioré de 15,9 %, reflétant les améliorations que la Société a effectué auprès de la gestion et les activités de sa filiale italienne, Velan ABV S.p.A. (« ABV »), depuis son acquisition en 2011. La Société continue à croire que l'acquisition d'ABV représente une bonne occasion d'accroître son chiffre d'affaires et son résultat au cours des prochaines années, malgré les défis à court terme en ce qui concerne la baisse récente des prix du pétrole brut, qui peut avoir une incidence sur les nouvelles affaires pour ses vannes destinés à des projets de pétrole et de gaz en amont.

Autres facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'exercice 2016

Malgré l'augmentation des nouvelles affaires au cours de l'exercice 2015, le carnet de commandes de la Société a diminué de 7,2 % alors que la baisse de 18,6 % du taux au comptant de l'Euro par rapport au dollar américain a eu une incidence négative de 50,7 millions de dollars sur le carnet de commandes de la Société pour l'année. La baisse de l'Euro présente à la Société des opportunités ainsi que des défis. D'une part, la baisse de l'Euro permettra aux filiales européennes de la Société d'être plus compétitives lors des soumissions sur des projets libellés en dollars américains, notamment en Asie et au Moyen-Orient. Par contre, il y aura une incidence négative sur le résultat net¹ et le résultat global consolidé de la Société puisque les résultats d'exploitation et la situation financière de ces filiales européennes seront convertis en montants inférieurs en dollars américains lors de la consolidation. Il peut aussi réduire la compétitivité des filiales nord-américaines de la Société au moment de soumissionner sur des contrats contre des concurrents européens.

La baisse de 46,8 % du Brent prix du pétrole brut Brent depuis le début de l'exercice 2015 présente également des défis et des opportunités pour la Société. Comme mentionné plus haut, la chute du prix du pétrole peut avoir une incidence négative sur les vannes destinées à des projets de pétrole et de gaz en amont, en particulier dans le forage en mer et les sables bitumineux canadiens. Cependant, il y a des opportunités dans le secteur du pétrole et du gaz en aval, à savoir dans des projets de raffinage et de pétrochimie, puisque les écarts de raffinage de fissure ont effectivement augmenté en raison du prix du pétrole plus bas qui peut entraîner une hausse de projets dans ces industries. La Société poursuit actuellement de nombreuses pistes liées à ces projets, en particulier au Moyen-Orient.

En raison de sa diversification à la fois géographique et par type d'industrie, la Société est bien placée pour relever les nombreux défis auxquels elle est confrontée actuellement. La Société continue d'estimer que la demande mondiale pour ses produits est forte et travaille à augmenter les nouvelles affaires au cours des années à venir, en mettant l'accent sur l'amélioration continue de l'exploitation grâce à des initiatives de fabrication sans gaspillage, à l'approvisionnement mondial, à la gestion du fonds de roulement et au contrôle des coûts. Toutefois, rien ne garantit que des facteurs économiques et géopolitiques externes n'auront pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société.

¹ Le résultat net représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

Rapport de gestion

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Le tableau suivant présente des données financières sommaires tirées des états financiers de la Société qui ont été dressés conformément aux IFRS pour les trois dernières périodes terminées :

Périodes terminées aux dates suivantes

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

	Exercice clos le 28 février 2015	Exercice clos le 28 février 2014	Exercice clos le 28 février 2013
État des résultats			
Chiffre d'affaires	455 750 \$	489 257 \$	500 574 \$
Résultat net ¹	18 580	29 400	6 169
Résultat par action			
- De base	0,85	1,34	0,28
- Dilué	0,85	1,34	0,28
État de la situation financière			
Total de l'actif	558 628	624 154	619 774
Total du passif financier non courant	12 720	19 992	24 393
Capitaux propres			
Dividendes en espèces par action			
- Actions à droit de vote multiple ²	0,36	0,31	0,32
- Actions à droit de vote subalterne	0,36	0,31	0,32
Nombre d'actions en circulation à la date du rapport			
- Actions à droit de vote multiple ²	15 566 567		
- Actions à droit de vote subalterne	6 372 601		

Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2015 a diminué de 6,9 % par rapport à l'exercice 2014. Malgré l'amélioration de son exécution au cours du deuxième semestre de l'année, les livraisons de la Société de certaines commandes pour des projets d'envergure étaient plus basses pour l'exercice 2015 comparativement à l'exercice 2014. Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2014 a diminué de 11,3 millions de dollars ou de 2,3 % comparativement à l'exercice 2013. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse des ventes nucléaires suite à la crise de Fukushima qui a été partiellement compensée par une augmentation des ventes au Canada à l'industrie pétrolière et gazière de l'Alberta.

La marge brute de l'exercice 2015 s'élève à 118,3 millions de dollars, soit une diminution de 12,8 millions de dollars par rapport à l'exercice 2014. La marge brute en pourcentage pour l'exercice 2015 a subi une diminution marginale, passant de 26,8 % à l'exercice 2014 à 26,0 %. Bien que la Société avait une plus grande proportion de ventes de produits à marge plus élevée, soit des pièces de rechange ainsi que des robinets sans actionneurs des tiers, au cours du premier semestre de l'exercice 2015, cette tendance s'est inversée au cours du deuxième semestre puisque la Société a expédié une plus grande proportion de commandes des projets, qui entraînent habituellement des marges brutes moins élevées. La marge brute de l'exercice 2014 s'élève à 131,1 millions de dollars, soit une augmentation de 17,2 millions de dollars par rapport à l'exercice 2013. La marge brute en pourcentage pour l'exercice 2014 a également augmenté, passant de 22,8 % à l'exercice 2013 à 26,8 %. L'augmentation de la marge brute en pourcentage pour l'exercice 2014 est principalement attribuable à une gamme de produits à marge plus élevée, en particulier les ventes de pièces de rechange, ainsi qu'une meilleure efficacité.

Les frais d'administration pour l'exercice 2015 ont augmenté de 1,3 millions de dollars comparativement à l'exercice 2014. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des frais de recherche et développement dans l'une des filiales françaises de la Société relatives à des nouvelles qualifications de produits, et une augmentation des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante intentées contre la Société (voir la rubrique *Éventualités*). Les frais d'administration pour l'exercice 2014 ont diminué de 3,9 millions de dollars comparativement à l'exercice 2013. Cette diminution est principalement attribuable à une réduction des commissions de vente ainsi que des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante intentées contre la Société (voir la rubrique *Éventualités*). La fluctuation des coûts de l'amiante est due davantage à l'échelonnement des paiements de plutôt que des changements dans les tendances à long terme.

Le résultat net¹ pour l'exercice 2013 a été affecté négativement par une perte de valeur liée au goodwill hors trésorerie de 11,7 millions de dollars relativement à l'unité génératrice de trésorerie d'ABV.

¹ Le résultat net représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Chaque action à droit de vote multiple (qui confère cinq voix) est convertible en une action à droit de vote subalterne.

Rapport de gestion

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comparaison des exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à l'exercice précédent)

Chiffre d'affaires

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2015	Exercice clos le 28 février 2014
Chiffre d'affaires	455,7 \$	489,3 \$

Le chiffre d'affaires a diminué de 33,6 millions de dollars ou 6,9 % par rapport à l'exercice précédent. La baisse des ventes est principalement attribuable à des délais de livraison pour certaines commandes pour des projets d'envergure provenant des établissements nord-américains et allemands de la Société. Les établissements allemands ont été affectés négativement par des délais de livraison à un grand projet en Asie qui a rencontré des enjeux contractuels. Pour les établissements nord-américains, les délais ont été dus à des problèmes au sein de la chaîne d'approvisionnement, à des problèmes liés à des clients ainsi qu'à des problèmes opérationnels internes, tels que discutés ci-haut.

Nouvelles affaires nettes et carnet de commandes

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2015	Exercice clos le 28 février 2014
Nouvelles affaires nettes	471,4 \$	416,6 \$

Les nouvelles affaires nettes, qui ont été calculées en fonction des commandes réelles perçues et converties aux taux de change moyens, ont augmenté de 54,8 millions de dollars ou de 13,2 % pour l'exercice. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des nouvelles commandes perçues par les filiales de la Société en France et en Allemagne. Après deux années de faiblesse à l'égard de ses activités nucléaires après l'accident de Fukushima, les filiales françaises de la Société ont sécurisé des commandes significatives pour leurs vannes nucléaires destinées principalement à des clients basés en Asie. La filiale allemande de la Société a obtenu un certain nombre de commandes pour les vannes destinées à des projets de raffinage et de pétrochimie.

(en millions)	Février 2015	Février 2014	Février 2013
Carnet de commandes	437,8 \$	471,7 \$	531,0 \$
Livraison au cours du prochain exercice	326,7 \$	386,7 \$	398,2 \$
Livraison après le prochain exercice	111,1 \$	85,0 \$	132,8 \$
Pourcentage des commandes devant être livrées après le prochain exercice	25,4 %	18,0 %	25,0 %

Le ratio commandes/chiffre d'affaires de la Société s'est établi à 1,03, ce qui aurait normalement entraîné une augmentation de 15,7 millions de dollars au carnet de commandes. Toutefois, en raison des fluctuations des taux de change liées principalement à la baisse de l'Euro contre le dollar américain, le carnet de commandes a diminué de 33,9 millions de dollars ou de 7,2 % depuis le début de l'exercice pour se fixer à 437,8 millions de dollars.

Marge brute

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2015	Exercice clos le 28 février 2014
Marge brute	118,3 \$	131,1 \$
Marge brute en pourcentage	26,0 %	26,8 %

La marge brute a diminué de 12,8 millions de dollars pour l'exercice, en raison principalement de la baisse des ventes au cours de l'année. Malgré cette baisse des ventes, la marge brute en pourcentage est demeurée relativement stable, en baisse marginale de 0,8 point de pourcentage comparativement à l'exercice précédent. Bien que la Société avait une plus grande proportion de ventes de

Rapport de gestion

produits à marge plus élevée, soit des pièces de rechange ainsi que des robinets sans actionneurs des tiers, au cours du premier semestre de l'année, cette tendance s'est inversée au cours du deuxième semestre de l'année puisque la Société a expédié une plus grande proportion de commandes des projets, qui entraînent habituellement des marges brutes moins élevées.

Frais d'administration

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2015	Exercice clos le 28 février 2014
Frais d'administration	88,4 \$	87,1 \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	19,4 %	17,8 %

Les frais d'administration ont augmenté de 1,3 millions de dollars ou de 1,5 % pour l'exercice. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des frais de recherche et développement dans l'une des filiales françaises de la Société relatives à des nouvelles qualifications de produits, ainsi qu'aux coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante dont la Société fait l'objet (voir la rubrique *Éventualités*). Comme de nombreux autres fabricants de robinetterie des États-Unis, deux des filiales américaines de la Société ont été nommées défenderesses dans des poursuites en dommages-intérêts en instance relatives à des préjudices corporels censément causés par l'exposition à des produits renfermant de l'amiante qui ont été fabriqués et vendus dans le passé. La direction estime que l'amiante était incorporé dans le produit de manière à rendre impossible la libération d'amiante si le produit était utilisé, inspecté ou réparé selon la procédure normale. La direction croit fermement que ses produits, qui ont été fournis conformément aux pratiques en vigueur dans le secteur de la robinetterie et selon les directives des clients, n'ont été responsables d'aucune maladie causée par l'amiante. La Société continuera de fournir une défense vigoureuse à ces poursuites, mais l'évolution des litiges relatifs à l'amiante aux États-Unis et l'issue imprévisible des procès devant jury l'empêchent d'établir une estimation des coûts de règlement et des frais juridiques.

Charges financières – montant net

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2015	Exercice clos le 28 février 2014
Charges financières – montant net	0,6 \$	1,5 \$

Les charges financières – montant net ont diminué de 0,9 million de dollars pour l'exercice, alors que la Société a continué à rembourser ses emprunts bancaires à court terme et long terme sans procéder à des nouvelles émissions de dette (voir la rubrique *Liquidités et ressources en capital*).

Impôt sur le résultat

(en milliers, sauf les pourcentages)	Exercice clos le 28 février 2015		Exercice clos le 28 février 2014	
	\$	%	\$	%
Résultat avant impôt	28 965	100,0	42 762	100,0
Impôt calculé en fonction des taux d'imposition applicables au résultat dans chacun des pays	9 416	32,5	12 528	29,3
Incidences fiscales des éléments suivants :				
Perte (profit) de change non déductible (imposable)	539	1,8	(4)	0,0
Pertes sans incidence fiscale	874	3,0	369	0,9
Avantage attribuable à une structure de financement	(1 342)	(4,6)	(1 308)	(3,1)
Autres	286	1,0	175	0,4
Charge d'impôt sur le résultat	9 773	33,7	11 759	27,5

Rapport de gestion

Résultat net¹

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2015	Exercice clos le 28 février 2014
Résultat net ¹	18,6 \$	29,4 \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	4,1 %	6,0 %

Le résultat net¹ s'est chiffré à 18,6 millions de dollars, ou 0,85 \$ par action, comparativement à 29,4 millions de dollars, ou 1,34 \$ par action, à l'exercice précédent. La diminution de 10,8 millions de dollars du résultat net¹ est principalement attribuable à une baisse du volume des ventes et à une augmentation des frais d'administration non-opérationnels, en particulier une augmentation des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante dont la Société fait l'objet (voir la rubrique *Éventualités*) et une hausse des frais de recherche et développement dans l'une des filiales françaises de la Société relatives à des nouvelles qualifications de produits.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente des données financières sommaires tirées des états financiers non audités de la Société pour les huit derniers trimestres terminés :

Trimestres terminés en mai, en août, en novembre et en février
(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

	TRIMESTRES TERMINÉS							
	Février 2015	Novembre 2014	Août 2014	Mai 2014	Février 2014	Novembre 2013	Août 2013	Mai 2013
Chiffre d'affaires	114 507 \$	127 290 \$	110 888 \$	103 065 \$	120 716 \$	115 611 \$	120 762 \$	132 168 \$
Résultat net ¹	4 718	4 759	5 098	4 005	10 392	8 319	4 889	5 800
Résultat net ¹ par action								
- De base	0,22	0,22	0,23	0,18	0,47	0,38	0,23	0,26
- Dilué	0,22	0,22	0,23	0,18	0,47	0,38	0,23	0,26

Le chiffre d'affaires peut varier d'un trimestre à l'autre en fonction du moment de l'expédition des commandes destinées à des projets d'envergure. Le chiffre d'affaires était plus élevé pour les trimestres terminés en mai 2013 et en novembre 2014 dû à la hausse des livraisons pour ces types de commandes, alors que la baisse du chiffre d'affaires pour les trimestres terminés en août 2014 et en mai 2014 était due à la mauvaise exécution de l'horaire des livraisons de ces types de commandes. Le résultat net¹ pour les trimestres terminés en novembre 2013 et en février 2014 était plus élevé en raison d'une gamme de produits plus efficace et des frais d'administration plus bas.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – comparaison des trimestres clos les 28 février 2015 et 2014

(sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent)

Chiffres d'affaires

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2015	Trimestre clos le 28 février 2014
Chiffre d'affaires	114,5 \$	120,7 \$

Le chiffre d'affaires a diminué de 6,2 millions de dollars ou de 5,1 % pour le trimestre. Malgré la forte poussée au cours du trimestre pour sortir des livraisons de certaines commandes pour des projets d'envergure, la Société n'a pas été en mesure d'égaliser le niveau d'exécution atteint au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en particulier dans ses activités nord-américaines.

¹ Le résultat net représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

Rapport de gestion

Nouvelles affaires nettes et carnet de commandes

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2015	Trimestre clos le 28 février 2014
Nouvelles affaires nettes	101,1 \$	139,6 \$

Les nouvelles affaires nettes, qui ont été calculées en fonction des commandes réelles perçues et converties aux taux de change moyens, ont diminué de 38,5 millions de dollars ou de 27,6 %, au cours du trimestre. La baisse des nouvelles affaires nettes est principalement attribuable au fait que, au cours du trimestre de l'exercice précédent, plus de 40 millions de dollars de commandes ont été enregistrées avec deux grands clients indiens du secteur de l'énergie, ce qui n'est pas répété au cours du trimestre courant.

Marge brute

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2015	Trimestre clos le 28 février 2014
Marge brute	29,1 \$	36,6 \$
Marge brute en pourcentage	25,4 %	30,3 %

La marge brute a diminué de 7,5 millions de dollars pour le trimestre, alors que la marge brute en pourcentage a diminué de 4,9 points de pourcentage comparativement à l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une gamme de produits avec une plus grande proportion de ventes de produits à marge moins élevée, soit des robinets produits pour des projets plus complexes et fabriqués sur mesure, comparativement à des produits à marge plus élevée, soit des pièces de rechange.

Frais d'administration

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2015	Trimestre clos le 28 février 2014
Frais d'administration	20,4 \$	22,1 \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	17,8 %	18,3 %

Les frais d'administration pour le trimestre ont diminué de 1,7 millions de dollars ou 7,7 %. Cette diminution est principalement attribuable à des coûts de transport moins élevés, à l'obtention d'une subvention de recherche et développement accordée aux établissements italiens de la Société, ainsi qu'à une diminution des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante dont la Société fait l'objet (voir la rubrique *Éventualités*). La fluctuation des coûts de l'amiante est due davantage à l'échelonnement des paiements de règlement plutôt que des changements dans les tendances à long terme.

Charges financières – montant net

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2015	Trimestre clos le 28 février 2014
Charges financières – montant net	0,1 \$	0,4 \$

Les charges financières – montant net ont diminué de 0,3 million de dollars pour le trimestre, alors que la Société a continué à rembourser ses emprunts bancaires à court terme et long terme sans procéder à des nouvelles émissions de dette (voir la rubrique *Liquidités et ressources en capital*).

Rapport de gestion

Impôt sur le résultat

(en milliers, sauf les pourcentages)

	Trimestre clos le 28 février 2015		Trimestre clos le 28 février 2014	
	\$	%	\$	%
Résultat avant impôt	8 219	100,0	15 387	100,0
Impôt calculé en fonction des taux d'imposition applicables au résultat dans chacun des pays	3 017	36,7	4 918	32,0
Incidences fiscales des éléments suivants :				
Perte (profit) de change non déductible (imposable)	293	3,6	(83)	(0,5)
Pertes sans incidence fiscale	452	5,5	-	-
Avantage attribuable à une structure de financement	(346)	(4,2)	(329)	(2,1)
Autres	256	3,1	227	1,4
Charge d'impôt sur le résultat	3 672	44,7	4 733	30,8

Résultat net¹

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2015	Trimestre clos le 28 février 2014
Résultat net ¹	4,7 \$	10,4 \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	4,1 %	8,6 %

Le résultat net¹ s'est chiffré à 4,7 millions de dollars, ou 0,22 \$ par action, pour le trimestre comparativement à 10,4 millions de dollars, ou 0,47 \$ par action, à l'exercice précédent. La diminution de 5,7 millions de dollars du résultat net¹ est principalement attribuable à une baisse de la marge brute en pourcentage partiellement compensée par une diminution des frais d'administration, en particulier à des coûts de transport moins élevés, l'obtention d'une subvention de recherche et développement attribuable aux établissements italiens de la Société, ainsi qu'une diminution des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante dont la Société fait l'objet (voir la rubrique *Éventualités*).

¹ Le résultat net représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL – Analyse du risque de liquidité, des facilités de crédit, des flux de trésorerie et des opérations projetées (sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains)

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. La Société gère ce risque en exerçant une surveillance continue de ses besoins de trésorerie futurs. Les entités en exploitation effectuent les prévisions de flux de trésorerie, lesquelles sont ensuite totalisées par la division des finances de la Société. La Société a pour politique de maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants et de disposer de facilités de crédit afin de satisfaire aux exigences opérationnelles actuelles et futures.

Le tableau qui suit présente les passifs financiers classés par type et par échéance contractuelle des paiements aux dates indiquées :

	Au 28 février 2015				
(En milliers)	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$
Dette à long terme	14 827	10 644	1 973	610	1 600
Dettes d'exploitation et charges à payer	70 997	70 997	-	-	-
Acomptes de clients	44 111	44 111	-	-	-
Provision pour garantie d'exécution	30 012	30 012	-	-	-
Dette bancaire et emprunts bancaires à court terme	17 750	17 750	-	-	-
Passifs dérivés	5 362	5 362	-	-	-

Au 28 février 2015, le carnet de commandes de la Société se chiffrait à 437,8 millions de dollars, alors que le montant net de la trésorerie¹ et ses facilités de crédit non utilisées totalisaient 176,6 millions de dollars. La Société estime que cette somme, combinée aux flux de trésorerie futurs provenant des opérations, est suffisante pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations financières, d'accroître sa capacité de production, de financer son fonds de roulement et de mettre en œuvre sa stratégie d'entreprise. Toutefois, rien ne garantit que le risque d'un autre ralentissement marqué de l'économie n'aura pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. La Société continue de surveiller la faiblesse persistante de l'euro. La Société respecte tous les engagements liés à sa dette et à ses facilités de crédit.

En plus de gérer son risque de liquidité, la Société surveille la situation financière de ses principaux fournisseurs.

Opérations projetées

La Société ne s'est pas engagée à effectuer des acquisitions ou des cessions importantes d'actifs ou d'entreprises, à l'exception de ce qui a déjà été mentionné dans le présent rapport de gestion.

¹ Mesures hors IRFS – voir les rapprochements à la fin du présent rapport.

Rapport de gestion

Flux de trésorerie (sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent)

Montant net de la trésorerie¹

(en millions)	Février 2015	Novembre 2014	Février 2014	Novembre 2013	Février 2013
Montant net de la trésorerie ¹	75,6 \$	66,7 \$	67,7 \$	59,2 \$	19,8 \$

Le montant net de la trésorerie¹ de la Société a augmenté de 8,9 millions de dollars au cours du trimestre et de 7,9 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Pour les deux périodes, le montant net de la trésorerie¹ a été impacté positivement par un résultat net² de trésorerie positif ainsi que des mouvements favorables des éléments hors caisse du fonds de roulement.

Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2015	Exercice clos le 28 février 2014	Trimestre clos le 28 février 2015	Trimestre clos le 28 février 2014
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	49,9 \$	75,5 \$	25,2 \$	13,4 \$

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour l'exercice ont diminué de 25,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par une diminution du résultat net² ainsi que des mouvements des éléments hors caisse du fonds de roulement. Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour le trimestre ont augmenté de 11,8 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation découle surtout des mouvements des éléments hors caisse du fonds de roulement, soit une diminution des créances d'exploitation.

Créances d'exploitation

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2015	Exercice clos le 28 février 2014	Trimestre clos le 28 février 2015	Trimestre clos le 28 février 2014
Diminution (Augmentation) des créances d'exploitation	23,6 \$	5,4 \$	18,1 \$	(2,0) \$

Le solde des créances d'exploitation est fonction de l'écart entre le moment où les ventes sont conclues et celui où les sommes sont recouvrées. Pour le trimestre courant ainsi que l'exercice courant, les soldes des créances d'exploitation ont diminué en raison d'une combinaison de la baisse des ventes au cours des périodes respectives ainsi que la hausse de recouvrements sur des comptes provenant des années antérieures.

Stocks

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2015	Exercice clos le 28 février 2014	Trimestre clos le 28 février 2015	Trimestre clos le 28 février 2014
Diminution des stocks	20,6 \$	23,0 \$	5,2 \$	0,5 \$
Diminution des acomptes de clients	22,8 \$	9,8 \$	1,9 \$	7,0 \$

En règle générale, lorsque le carnet de commandes et les nouvelles affaires augmentent, les stocks augmentent et, dans le cas contraire, ils diminuent. Les stocks sont également fonction du délai entre les réceptions et les expéditions. Pour le trimestre courant ainsi que l'exercice courant, les stocks ont diminué en raison du moment des achats de matières premières pour certaines nouvelles commandes. Pour financer l'investissement dans les stocks, la Société exige, dans la mesure du possible, un acompte des clients pour les commandes importantes. Les acomptes de clients ont diminué pour le trimestre courant et l'exercice courant en raison de la hausse de la proportion des livraisons de certaines commandes d'exportation pour des projets d'envergure.

¹ Mesures hors IFRS – voir les rapprochements à la fin du présent rapport.

² Le résultat net représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

Rapport de gestion

Dettes d'exploitation et charges à payer

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2015	Exercice clos le 28 février 2014	Trimestre clos le 28 février 2015	Trimestre clos le 28 février 2014
Augmentation (diminution) des dettes d'exploitation et charges à payer	(5,6) \$	(1,8) \$	(5,7) \$	4,1 \$

Pour toutes les périodes indiquées, les fluctuations des dettes d'exploitation et charges à payer sont principalement fonction du moment où les sommes sont constatées, en particulier ceux liés aux stocks.

Ajouts aux immobilisations corporelles

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2015	Exercice clos le 28 février 2014	Trimestre clos le 28 février 2015	Trimestre clos le 28 février 2014
Ajouts aux immobilisations corporelles	12,8 \$	18,0 \$	2,6 \$	3,3 \$

Les ajouts aux immobilisations corporelles portent principalement sur les établissements nord-américains et asiatiques de la Société, où elle continue à investir en matériel et outillage pour améliorer ses infrastructures de fabrication et l'efficacité opérationnelle. La diminution des ajouts pour le trimestre courant comparativement à l'exercice précédent est en raison du délai de réception de certains équipements. La diminution des ajouts pour l'exercice courant comparativement à l'exercice précédent est en raison d'une baisse des dépenses totales au titre du matériel et outillage productifs après plusieurs années de dépenses en immobilisations relativement élevées.

Dividendes

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2015	Exercice clos le 28 février 2014	Trimestre clos le 28 février 2015	Trimestre clos le 28 février 2014
Dividendes versés	7,5 \$	6,8 \$	1,9 \$	1,7 \$

Les dividendes versés au cours du premier trimestre de l'exercice courant ont été les derniers paiements en vertu de la politique de dividende précédente de la Société, soit 0,08 \$ CA par action, par trimestre. Les versements de dividende trimestriel au cours des trimestres subséquents ont été effectués en vertu de la politique de dividende courante de la Société, soit 0,10 \$ CA par action, par trimestre.

Dettes à long terme

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2015	Exercice clos le 28 février 2014	Trimestre clos le 28 février 2015	Trimestre clos le 28 février 2014
Augmentation de la dette à long terme	- \$	2,7 \$	- \$	- \$
Remboursement de la dette à long terme	6,3 \$	8,4 \$	1,5 \$	1,8 \$

Au cours du trimestre courant et l'exercice courant, la Société a continué à rembourser sa dette à long terme sans procéder à des nouvelles émissions de dette.

Autre passifs

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2015	Exercice clos le 28 février 2014	Trimestre clos le 28 février 2015	Trimestre clos le 28 février 2014
Versement du produit à payer	- \$	2,0 \$	- \$	- \$

Conformément aux dispositions de la convention d'achat et vente pour ABV, la Société a versé 2,0 millions de dollars aux anciens actionnaires majoritaires d'ABV au cours du premier trimestre de l'exercice précédent à titre de règlement final du produit à payer au moment de l'acquisition.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Du fait de ses activités, la Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par la division des finances de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette division consiste à définir, à évaluer et à couvrir les risques financiers de concert avec les équipes des finances des filiales de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques. L'utilisation des instruments financiers dérivés est assujettie à une politique aux termes de laquelle aucune transaction sur dérivé ne doit être conclue en vue d'établir une position de spéculation ou de levier, le corollaire étant que toutes les transactions visant des dérivés doivent avoir pour seul objet la gestion des risques.

Vue d'ensemble

Le tableau qui suit fait état des instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés :

Instruments financiers	Risques			
	Risque de marché			
	Change	Taux d'intérêt	Crédit	Liquidité
Trésorerie et équivalents de trésorerie	x	x	x	
Placements à court terme	x	x	x	
Créances d'exploitation	x		x	
Actifs dérivés	x		x	
Dette bancaire	x	x		x
Emprunts bancaires à court terme	x	x		x
Dettes d'exploitation et charges à payer	x			x
Acomptes de clients	x			x
Dividendes à payer	x			x
Provision pour garanties d'exécution	x			x
Passifs dérivés	x			x
Dette à long terme	x	x		x

Risques de marché

Risque de change

Le risque de change lié aux instruments financiers s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des taux de change. La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et court un risque de change découlant de son exposition à diverses monnaies. Le risque de change est lié aux transactions commerciales et aux actifs et passifs comptabilisés qui sont libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société. La Société possède des établissements qui utilisent différentes monnaies fonctionnelles et, par conséquent, chacun d'entre eux est exposé au risque de change lié à sa monnaie fonctionnelle.

Lorsqu'elle le peut, la Société rapproche les encaissements et les décaissements effectués dans une même monnaie. Le montant net de l'exposition résiduelle attendue aux monnaies étrangères fait l'objet d'une couverture. Pour couvrir cette exposition, la Société utilise des instruments dérivés de change, soit principalement des contrats de change à terme. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures aux fins comptables.

Rapport de gestion

Aux 28 février 2015 et 2014, les instruments en vigueur s'établissaient comme suit :

	Fourchette de taux de change		Profit (perte) (en milliers de \$ US)		Notionnel (en milliers)	
	28 février 2015	28 février 2014	28 février 2015 \$	28 février 2014 \$	28 février 2015	28 février 2014
Contrats de change à terme						
Vendre des dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	1,09 – 1,26	1,04 – 1,12	(3 047)	(1 275)	49 565 \$ US	43 057 \$ US
Vendre des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	1,14 – 1,40	1,29 – 1,36	(2 236)	192	19 573 \$ US	8 498 \$ US
Acheter des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	1,12 – 1,27	1,34 – 1,36	30	(14)	1 119 \$ US	483 \$ US
Vendre des dollars américains contre des livres sterling – de 0 à 12 mois	-	1,52	-	130	-	1 315 \$ US
Vendre des dollars américains contre des won coréens – de 0 à 12 mois	-	1 070 – 1 075	-	94	-	1 348 \$ US
Vendre des euros contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,10 – 1,14	1,31 – 1,37	(6)	(133)	5 907 €	9 026 €
Acheter des livres sterling contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,55 – 1,62	1,61 – 1,68	(37)	3	599 £	2 746 £
Acheter des livres sterling contre des euros – de 0 à 12 mois	0,74 – 0,79	-	78	-	1 982 £	-

Les contrats de change à terme sont des contrats aux termes desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des monnaies étrangères au prix d'exercice. La juste valeur des instruments de change est inscrite à l'état consolidé du résultat net et reflète les montants estimés que la Société aurait versés ou reçus pour régler ces contrats à la date de clôture. Les profits latents sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes latentes, à titre de passifs dérivés, dans l'état consolidé de la situation financière.

Le tableau suivant présente une analyse de la sensibilité des risques de change les plus importants de la Société liés à sa position nette dans des instruments financiers libellés en monnaies étrangères, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les instruments financiers dérivés, les créances d'exploitation, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes des clients, la provision pour garanties d'exécution et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer. Un raffermissement hypothétique de 5,0 % des monnaies suivantes aurait eu l'incidence suivante pour l'exercice clos le 28 février 2015 :

	Bénéfice net (perte nette)	Autres éléments du résultat global
Raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain	1 083	-
Raffermissement de l'euro par rapport au dollar américain	766	-

Un fléchissement hypothétique de 5,0 % des monnaies mentionnées ci-dessus aurait eu l'incidence contraire.

Pour les besoins de l'analyse ci-dessus, le risque de change ne comprend pas la conversion des monnaies de filiales dans la monnaie de présentation de la Société. Pour ses filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain) de la Société, ce risque aurait eu une incidence sur les autres éléments du résultat global.

Rapport de gestion

Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison principalement de ses facilités de crédit, de sa dette à long terme et de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Les éléments à taux variable exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie, et les éléments portant intérêt à taux fixes exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. La plus grande partie de la dette à long terme et des facilités de crédit de la Société porte intérêt, et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie rapportent des intérêts à des taux variables. Une variation hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence significative sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte inattendue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est principalement lié aux créances d'exploitation de la Société.

Le risque de crédit de la Société associé à ses créances d'exploitation est concentré et, au 28 février 2015, quatre clients (deux clients en 2014) représentaient plus de 5 % chacun des créances d'exploitation, dont un en représentait 10,3 % (5,4 % en 2014), alors que les 10 principaux clients de la Société en représentaient 54,7 % (36,5 % en 2014). De plus, un client représentait 10,9 % du chiffre d'affaires de la Société (Aucun client ne représentait plus de 10 % du chiffre d'affaires en 2014).

Pour réduire son risque de crédit, la Société évalue continuellement la solvabilité de ses clients et applique des procédures d'évaluation spécifiques à l'égard de tous ses nouveaux clients. L'évaluation comprend l'analyse par échéance des créances d'exploitation, ainsi que l'analyse des profils historiques de paiement, de la solvabilité des clients et des tendances économiques du moment. Chaque client se voit attribuer une limite de crédit spécifique qui est révisée périodiquement. Un compte de correction de valeur pour créances d'exploitation irrécouvrables est établi lorsque, selon l'évaluation de la direction, le recouvrement d'une créance n'est pas raisonnablement assuré.

En raison de ses instruments financiers dérivés, de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements à court terme, la Société est également exposée à un risque de crédit qu'elle gère en faisant affaire avec des institutions financières très bien notées.

Le risque de crédit principal de la Société est limité à la valeur comptable des créances clients et des profits sur les actifs dérivés.

Le tableau qui suit présente un sommaire du classement par échéance des créances clients :

	Au 28 février 2015 \$	Au 28 février 2014 \$
Courant	64 387	93 053
En souffrance depuis 0 à 30 jours	17 930	13 251
En souffrance depuis 31 à 90 jours	12 360	9 375
En souffrance depuis plus de 90 jours	4 804	9 039
	99 481	124 718
Moins la correction pour créances irrécouvrables	899	917
	98 582	123 801
Créances clients	98 582	123 801
Autres créances	6 735	5 177
	105 317	128 978
Total des créances clients	105 317	128 978

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations de la correction de valeur pour créances irrécouvrables :

	Au 28 février 2015 \$	Au 28 février 2014 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	917	1 525
Charge pour créances irrécouvrables	872	767
Recouvrement de créances clients	(665)	(1 237)
Radiation de créances clients	(172)	(168)
Change	(53)	30
Solde à la clôture de l'exercice	899	917

Risque de liquidité – Voir l'exposé sous la rubrique *Liquidités et ressources en capital*

ÉVENTUALITÉS (en milliers de dollars américains, sauf le nombre de poursuites)

Deux des filiales américaines de la Société sont au nombre des défendeurs dans des poursuites en dommages-intérêts en instance relatives à des préjudices corporels censément causés par l'exposition à des produits renfermant de l'amiante qui ont été fabriqués et vendus dans le passé. La direction estime qu'elle dispose de solides arguments de défense à l'égard de certains produits qui pourraient avoir comporté une composante renfermant de l'amiante. À la fin de la période à l'étude, 846 poursuites étaient en instance (856 au 28 février 2014). Ces poursuites ont été déposées dans les états d'Arizona, d'Arkansas, de la Californie, du Connecticut, du Delaware, de la Floride, d'Hawaii, de l'Illinois, du Kentucky, de la Louisiane, du Maine, du Maryland, du Massachusetts, du Mississippi, du Missouri, du New Jersey, de New York, de la Caroline du Nord, de l'Oklahoma, de la Pennsylvanie, de Rhode Island, du Texas, de la Virginie, de Washington et de la Virginie-Occidentale. Au cours de l'exercice à l'étude, la Société a réglé 439 poursuites (368 au 28 février 2014) et 429 nouvelles poursuites ont été déposées contre la Société (460 au 28 février 2014). Compte tenu des nombreuses incertitudes qui empêchent de prévoir le dénouement de ces poursuites ainsi que de l'évolution des litiges relatifs à l'amiante aux États-Unis, la direction considère qu'il est impossible d'estimer la responsabilité de la Société en ce qui a trait à l'amiante. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les comptes. Les coûts de règlement et les frais juridiques liés aux poursuites relatives à l'amiante se sont établis à 1 217 \$ pour le trimestre (1 813 \$ au 28 février 2014) et à 6 085 \$ pour l'exercice (5 472 \$ au 28 février 2014).

Le 3 décembre 2014, San Diego Gas & Electric Company (« SDG ») a intenté une poursuite contre Velan Valve Corp., filiale entièrement détenue de la Société, devant la cour supérieure de l'État de Californie au sujet de robinets haute pression fournis à SDG et installés à son centre d'énergie Palomar (l'« installation »). Des dommages-intérêts à l'installation d'une valeur de plus de 9 000 \$ sont réclamés dans le cadre de cette poursuite relativement à une prétendue défectuosité des robinets fournis par Velan Valve Corp. La réclamation est pour la responsabilité stricte présumée du fait du produit et pour la négligence présumée. La Société soutient que cette réclamation est non fondée. La Société a l'intention de se défendre avec vigueur et prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger sa réputation. Bien qu'elle ne puisse prédire l'issue de cette poursuite, la Société croit que, selon l'information actuellement disponible, la résolution du litige n'aura pas une incidence négative importante sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou ses liquidités. La Société a signalé cette réclamation auprès de sa compagnie d'assurance, et la franchise de 100 \$ a été comptabilisée.

ENTENTES HORS BILAN

La Société a conclu certaines ententes hors bilan qui sont décrites plus en détail aux notes 10, 22 et 25 de ses états financiers consolidés audités. Les ententes, qui ont toutes été conclues dans le cours normal des activités, s'établissent comme suit :

- Garanties d'exécution relativement à la garantie des produits et à la livraison dans les délais convenus
- Lettres de crédit émises à des fournisseurs étrangers
- Contrats de location-exploitation

Rapport de gestion

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (en milliers de dollars américains)

La Société a conclu avec des apparentés les opérations suivantes, qui sont calculées à leur valeur d'échange.

- a) PDK Machine Shop Ltd. (« PDK ») est une société dont sont propriétaires certains membres de la famille de l'actionnaire majoritaire. PDK fournit des pièces de matériel usinées destinées aux usines de la Société.

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2015	28 février 2014	28 février 2015	28 février 2014
Achats de pièces de matériel	253 \$	434 \$	1 459 \$	1 889 \$
Ventes de matières premières	-	32	67	104

La Société a conclu avec PDK une entente aux termes de laquelle elle a le droit d'acheter les actions de PDK moyennant une contrepartie égale à leur valeur comptable, dans le cas où PDK projeterait de vendre ses actions à un tiers. Dans le cas où PDK projeterait de vendre la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs à un tiers, la Société a le droit d'acheter les stocks à leur prix coûtant et les autres actifs, à leur valeur comptable. En cas de liquidation ou de vente d'une partie des actifs suffisante pour empêcher PDK de remplir ses obligations envers la Société aux termes de bons de commande à remplir, la Société a le droit et l'obligation d'acheter les stocks de PDK moyennant une contrepartie égale à leur coût. L'obligation maximale de la Société en vertu de ce droit d'achat se chiffre à 200 \$.

- b) SteamTree Systems, Inc. (« SteamTree ») est une société dans laquelle un autre membre de la famille de l'actionnaire majoritaire détient une participation de 50 %. SteamTree offre des services de conseil et de conception en informatique et fournit des logiciels spécialisés. SteamTree a développé et mis en œuvre un système informatisé de cotation de prix actuellement utilisé par le département de marketing de la Société.

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2015	28 février 2014	28 février 2015	28 février 2014
Services de développement de logiciels et de conseils en informatique	2 \$	1 \$	14 \$	4 \$

- c) Une des filiales de la Société et certains de ses dirigeants louent sur une base hebdomadaire un immeuble auprès de Société Holding Velan Ltée, l'actionnaire majoritaire. Société Holding Velan Ltée. facture des tarifs hebdomadaires en fonction de l'utilisation.

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2015	28 février 2014	28 février 2015	28 février 2014
Loyer	- \$	8 \$	27 \$	25 \$

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction en temps opportun, notamment au chef de la direction et au directeur financier, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Le chef de la direction ainsi que le directeur financier de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (au sens défini dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*) en date du 28 février 2015, et ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus et fonctionnent de manière efficace.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Rapport de gestion

La direction a évalué la conception et l'efficacité de ses contrôles et procédures internes à l'égard de l'information financière (au sens attribué à ce terme dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*). L'évaluation s'est fondée sur le guide intitulé *Internal Control-Integrated Framework (2013)* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (« COSO »). Cette évaluation a été réalisée par le chef de la direction ainsi que le directeur financier de la Société avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le directeur financier ont conclu que les contrôles et procédures internes à l'égard de l'information financière étaient conçus adéquatement et fonctionnent de manière efficace au 28 février 2015.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints. Dans l'éventualité imprévisible qu'une omission survienne dans la communication ou les contrôles et procédures internes, ou qu'une erreur de nature importante se produise, la Société compte prendre les mesures nécessaires afin d'en minimiser les conséquences.

Changements à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière

La Société n'a apporté aucun changement important à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice et du trimestre clos le 28 février 2015 qui a ou qui pourrait vraisemblablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière.

ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Les états financiers de la Société sont dressés conformément aux IFRS tel que publiées par IASB. Les principales méthodes comptables de la Société qui sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers audités de la Société sont essentielles pour comprendre les résultats opérationnels, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société. Certaines de ces méthodes comptables exigent le recours à des estimations comptables critiques qui reposent sur des jugements complexes et subjectifs ainsi que sur des hypothèses, dont certaines portant sur des questions qui sont, par leur nature même, incertaines et susceptibles de changer. Les hypothèses et estimations utilisées se fondent sur des paramètres qui sont dérivés de l'état des connaissances au moment de la préparation des états financiers et qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances. Plus particulièrement, la performance future de la Société a été estimée à la lumière des circonstances qui prévalent actuellement et d'hypothèses quant à l'orientation future attendue de la conjoncture mondiale et du secteur d'activité. Si ces facteurs ne connaissent pas l'issue prévue, et échappent au contrôle de la Société, les résultats réels pourraient différer des résultats attendus (voir la rubrique *Information prospective* ci-dessus). Ces estimations, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, sont revues continuellement. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée. Aucun changement important n'a été apporté aux estimations comptables critiques au cours des deux derniers exercices.

Les estimations et les hypothèses qui sont particulièrement susceptibles de donner lieu à un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont décrites ci-après.

Consolidation

La Société consolide, dans les présents états financiers, les comptes de Juwon Special Steel Co. Ltd. Il a été déterminé que la Société détient des droits substantiels sur cette entité émettrice qu'elle peut exercer actuellement et pour lesquels il n'existe aucune barrière, bien que sa quote-part dans cette entité ne soit que de 50 %. Ces droits substantiels sont obtenus en vertu d'une convention entre actionnaires, conclue entre la Société et les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle, qui confère à la Société le droit de décision ultime dans toute décision prise avec laquelle les parties au partenariat ne sont pas d'accord. Conformément à la convention entre actionnaires, il incombe au conseil d'administration, représentant les intérêts des actionnaires, de prendre des décisions opérationnelles (y compris les budgets), d'approuver les transactions portant sur les capitaux propres et de déterminer la rémunération des principaux dirigeants. Par conséquent, la Société, grâce aux droits qui lui sont conférés en vertu de la convention entre actionnaires, détient des droits substantiels qui lui confèrent la capacité de diriger les activités pertinentes de Juwon Special Steel Co. Ltd. tout en étant exposée à des rendements variables. Pour cette raison, il a été déterminé que cette entité devait être consolidée.

Créances d'exploitation

La Société doit présenter ses créances d'exploitation à la valeur nette de réalisation. Pour ce faire, la direction doit poser des jugements, et la Société doit procéder à des évaluations continues de la recouvrabilité des créances et comptabiliser une correction de valeur pour créances irrécouvrables, au besoin. Lorsqu'elle procède à son évaluation, la Société analyse la balance chronologique des créances d'exploitation, la concentration des créances d'exploitation par client, la solvabilité des clients et les tendances économiques qui prévalent. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur

Rapport de gestion

comptable des créances d'exploitation dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur les frais d'administration dans l'état consolidé du résultat net.

Stocks

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Il y a dépréciation des stocks lorsque la valeur de marché estimée des stocks diminuée des coûts de vente variables est inférieure à la valeur comptable des stocks. Cette détermination fait appel à des jugements importants de la direction et repose sur l'évaluation faite par la Société des conditions du marché pour ses produits, qui sont fonction de l'utilisation passée, de la demande future estimée et, dans certains cas, du risque de perte spécifique à des éléments de stocks particuliers. Tout changement dans les hypothèses utilisées pour établir cette évaluation ou les coûts de vente est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable des stocks dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Provisions

Des provisions doivent être constituées au titre des charges possibles relativement à la garantie des produits. La Société estime son exposition aux réclamations pour garantie en tenant compte de l'expérience passée ainsi que de tout problème technique connu et toute estimation des coûts à engager pour régler les problèmes. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations identifiées ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision présentée dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, comme le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Société examine tous les autres actifs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable, tout d'abord, du goodwill affecté à l'UGT et, ensuite, des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante dans l'état consolidé du résultat net.

Impôt sur le résultat

La Société estime son impôt sur le résultat dans chacun des territoires où elle exerce ses activités. Elle doit donc évaluer la probabilité que ses pertes d'exploitation nettes puissent être utilisées pour réduire ses bénéfices imposables futurs, et évaluer les positions adoptées dans les déclarations fiscales en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale en vigueur est sujette à interprétation. Dans l'éventualité où ces évaluations seraient modifiées, la charge d'impôt sur le résultat serait ajustée, et un ajustement correspondant serait apporté aux soldes d'impôt sur le résultat dans l'état consolidé de la situation financière.

NORMES ET MODIFICATIONS COMPTABLES PUBLIÉES QUI N'ONT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

À moins d'indication contraire, les normes révisées ci-après s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, et l'application anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces normes, ni déterminé si elle les adoptera de manière anticipée.

- (i) En juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IASB avait déjà publié des versions antérieures d'IFRS 9 qui comportaient de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation (en 2009 et en 2010) et un nouveau modèle de comptabilité de couverture (en 2013). La version de juillet 2014 représente la version finale de la norme, remplace les versions antérieures d'IFRS 9 et complète pour l'essentiel le projet de l'IASB visant à remplacer la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Cette norme remplace les modèles de classement actuels des actifs financiers et des passifs financiers par un modèle unique ne comportant que trois catégories : le coût amorti, la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et la juste valeur par le biais du résultat net. La base de classement dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs et aux passifs financiers. La norme présente un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues qui exige une comptabilisation plus rapide des pertes de crédit attendues. En particulier, la nouvelle norme exige que les entités comptabilisent les pertes de crédit attendues à compter du moment où les instruments financiers sont comptabilisés pour la première fois et elle abaisse le seuil pour comptabiliser les pertes attendues sur la durée de vie totale. La nouvelle norme présente également un modèle considérablement modifié pour la comptabilité de couverture qui comporte la présentation d'informations supplémentaires sur les activités de gestion des risques, afin de faire cadrer plus étroitement la comptabilité de

couverture avec la gestion des risques. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise.

- (ii) Publiée en mai 2014, la norme IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme pose comme principe fondamental que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à montrer quand les biens ou les services promis aux clients sont fournis, et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Ce principe fondamental est mis en oeuvre selon un modèle en cinq étapes : i) identification du ou des contrats avec un client, ii) identification des obligations de prestation aux termes du contrat, iii) détermination du prix de transaction, iv) répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation aux termes du contrat et v) comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque l'entité remplit les obligations de prestation. IFRS 15 remplace IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programme de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC-31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*.

L'IASB a décidé de proposer de reporter l'entrée en vigueur d'IFRS 15, dont la date actuelle est le 1er janvier 2017, aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise.

RISQUES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR NOS ACTIVITÉS

Nature cyclique des marchés d'utilisateurs finaux

La demande pour les produits de la Société dans un secteur ou dans un marché donné peut varier considérablement selon le niveau d'activité économique dans le secteur ou le marché en cause. Ces facteurs peuvent être atténués par le fait que les ventes de la Société sont diversifiées sur le plan géographique et par la diversité des marchés des utilisateurs finaux. Rien ne garantit toutefois qu'une récession ou un ralentissement économique dans certains secteurs ou territoires n'aurait pas un effet défavorable important sur les ventes de la Société.

Concurrence

Les pressions de la concurrence dans les marchés de la Société pourraient entraîner une perte de parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur les produits, les marges et le résultat net. La Société livre également concurrence à des fabricants qui sont établis dans des pays où les salaires sont peu élevés et offrent de la robinetterie à des prix considérablement moins élevés que ceux de la Société. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de soutenir la concurrence de ses concurrents actuels et futurs ni que cette concurrence n'aura pas d'effet défavorable important sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes de la Société est constitué de commandes que la Société considère comme étant fermes. Il s'agit d'un indicateur du chiffre d'affaires futur. Toutefois, rien ne garantit qu'il n'y aura pas ultérieurement d'annulations ou d'ajustements, que le carnet de commandes générera des bénéfices ni à quel moment les produits et les bénéfices tirés de ce carnet de commandes seront comptabilisés.

Dépendance envers le personnel clé

La Société dépend des compétences et de l'expérience des membres de sa haute direction et d'autres employés clés. Rien ne garantit que la Société pourra maintenir à son service ces membres de la haute direction et employés clés. Le départ de plusieurs d'entre eux pourrait avoir un effet défavorable sur les activités de la Société.

Risque de change

En raison de la composition géographique de la clientèle et de ses activités, la Société est exposée au risque de change. La Société conclut des contrats de change à terme simple pour gérer une partie de son risque net à l'égard des devises. Ces contrats à terme comportent un risque de crédit inhérent lié au manquement aux obligations des contreparties, risque que la Société gère en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières bien établies qui, d'après elle, seront en mesure de respecter leurs obligations. Le risque de change pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Risque de taux d'intérêt

Une partie du passif de la Société est constituée de titres d'emprunt à taux d'intérêt variable. De ce fait, la Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt. Ce risque pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société.

Disponibilité et prix des matières premières

Les prix des matières premières, principalement de l'acier, représentent une portion substantielle des coûts de fabrication de la Société. Dans le passé, ils ont connu des fluctuations et, dans certains cas, ont eu une propension à la volatilité. Rien ne garantit que la Société réussira à transmettre à sa clientèle les augmentations du prix des matières premières grâce à une augmentation des prix de vente ou à absorber ces augmentations des coûts sans réduire ses marges bénéficiaires.

Rapport de gestion

De plus, il se produit parfois des pénuries de certaines matières premières. Habituellement, ces pénuries ne durent pas longtemps, et la Société est généralement en mesure de satisfaire à ses besoins. Toutefois, rien ne garantit que la Société aura des sources d'approvisionnement suffisantes pour satisfaire à tous ses besoins en temps opportun.

Relations de travail

Un grand nombre d'employés de la Société sont couverts par des conventions collectives. Bien que la Société ait réussi par le passé à négocier le renouvellement de ces conventions, rien ne garantit que ce sera le cas dans l'avenir. L'incapacité de renégocier des conventions collectives pourrait entraîner des arrêts de travail ou une hausse des frais de main-d'œuvre, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats.

Dépendance envers les fournisseurs clés

La Société compte plusieurs fournisseurs clés avec lesquels elle a investi dans la fabrication de matrices à forger et de modèles à couler. Bien que la Société dispose d'autres sources d'approvisionnement pour la plupart de ses achats de matière première, la perte d'un fournisseur clé pourrait avoir sur elle des répercussions défavorables.

Dépendance envers les distributeurs et les agents commerciaux

Le succès de la Société est directement lié à la capacité de ses distributeurs indépendants et agents commerciaux de vendre ses produits dans leurs marchés respectifs. Le succès de la Société est par conséquent lié à sa capacité d'attirer et de retenir les services des distributeurs et des agents commerciaux dont elle a besoin pour soutenir ses activités actuelles et poursuivre sa croissance.

Ententes contractuelles visant des projets

Pour faire face à la concurrence dans la vente de robinets, la Société pourrait conclure des contrats prévoyant la fabrication de robinets à des prix déterminés pour livraison à une date fixe ou selon des échéanciers fixes. Ces contrats peuvent comporter des risques élevés en raison d'une augmentation imprévue des prix des matières premières et d'autres coûts liés à des conditions contractuelles plus strictes. Bien que les modalités des contrats peuvent varier d'un client à l'autre, les retards de production et d'autres critères de performance peuvent entraîner des dommages-intérêts fixés à l'avance et d'autres pénalités en cas de non-réalisation ou d'autres problèmes liés à la garantie imputables aux modalités et conditions plus strictes de ces contrats.

Risques économiques et politiques associés aux ventes et aux activités internationales

Étant donné que la Société vend et fabrique ses produits à l'échelle mondiale, elle est assujettie aux risques liés aux activités internationales. Par conséquent, l'imposition de mesures protectionnistes, la modification de la législation fiscale, la possibilité d'une expropriation et d'un embargo, les restrictions du change et les perturbations sur le plan politique ou militaire et/ou le terrorisme ou encore des changements dans le cadre réglementaire pourraient avoir un effet sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société.

Cas de force majeure

Les cas de force majeure sont des événements ou circonstances imprévisibles survenant au-delà du contrôle de la Société. Ces événements comprennent, mais ne sont pas limités à l'instabilité politique, la guerre, le terrorisme, les grèves, les émeutes et la criminalité, ainsi que les événements liés aux conditions météorologiques ou sismiques sévères, telles que tremblements de terre, ouragans, tsunamis, tornades, tempêtes de verglas, les inondations et les éruptions volcaniques. Le risque d'un cas de force majeure est imprévisible et peut entraîner des retards ou des annulations de commandes et de livraisons aux clients, les retards dans la réception des matériaux auprès des fournisseurs, des dommages aux installations ou des équipements, des blessures ou la mort et la possibilité de responsabilité légale.

Poursuites liées à l'amiante

Deux des filiales américaines de la Société sont au nombre des défendeurs dans des poursuites en dommages-intérêts en instance relatives à des préjudices corporels censément causés par l'exposition à des produits renfermant de l'amiante qui ont été fabriqués et vendus dans le passé. La direction estime qu'elle dispose de solides arguments de défense à l'égard de certains produits qui pourraient avoir comporté une composante renfermant de l'amiante. Nous nous défendons vigoureusement contre ces allégations, mais rien ne garantit que nous l'emporterons. Des décisions, des jugements ou des modalités de règlement défavorables pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière, le résultat d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

Responsabilité du fait du produit et autres genres de poursuites

À l'instar d'autres entreprises manufacturières internationales, la Société a déjà fait et pourrait encore faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité ou d'autres poursuites reliées à ses activités commerciales, notamment des responsabilités et dépenses potentielles du fait de vices ou de défaillances possibles de ses produits. La Société souscrit à une assurance complète de responsabilité civile générale qui, à son avis, est généralement conforme aux pratiques de son secteur d'activité. Néanmoins, cette couverture d'assurance ne couvre pas certains types de réclamations (notamment des réclamations relatives à l'amiante) qui pourraient être présentées à l'encontre de la Société. Les primes de l'assurance complète de responsabilité civile générale ont également augmenté considérablement au cours des dernières années. En conséquence, la Société n'est pas certaine qu'elle pourra continuer d'obtenir une assurance complète de responsabilité civile générale à des coûts raisonnables ou, si une telle couverture est disponible, qu'elle couvrira adéquatement sa responsabilité.

Risque lié à la santé et à la sécurité

La Société s'efforce d'offrir à ses employés, entrepreneurs et visiteurs un environnement sécuritaire et exempt de risque pour la santé dans ses locaux. La Société a mis en œuvre dans l'ensemble de ses installations des politiques et des procédures pour assurer le respect de l'ensemble des lois, de la réglementation et des normes en matière de santé et de sécurité. La Société reconnaît que l'absence d'un solide

programme de santé et de sécurité peut l'exposer à la perte de temps de production, à des pénalités, à des poursuites et même à un impact sur les commandes futures puisque certains clients pourraient tenir compte des antécédents de la Société en matière de santé et sécurité dans l'attribution de contrats.

Réglementation environnementale

Les activités et les biens de la Société sont assujettis à des lois et règlements de plus en plus sévères en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne l'évacuation d'eau et d'air, la gestion et l'élimination des déchets et la sécurité des employés. Ces lois et règlements prévoient des amendes substantielles en cas d'infraction, l'arrêt de l'exploitation dans certaines circonstances, l'installation de matériel de contrôle de pollution coûteux ou la réalisation de travaux coûteux de remise en état des lieux. En outre, de nouvelles dispositions législatives et réglementaires ou l'application plus stricte de la législation et de la réglementation en vigueur, la découverte d'une contamination inconnue précédemment ou l'imposition de nouvelles exigences en matière de remise en état pourraient entraîner des coûts supplémentaires importants pour la Société.

Contrôles à l'égard de communication et de l'information financière

Conformément au Règlement 52-109, il incombe au chef de la direction et au directeur financier de la Société de concevoir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information financière et d'en évaluer l'efficacité. Il leur incombe également de concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont établis conformément aux IFRS. Tout système de contrôle comporte des restrictions inhérentes et se fonde en partie sur la possibilité ou la probabilité d'événements futurs. Par conséquent, un système de contrôle interne ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs visés seront atteints.

Contrôle de la Société

Société Holding Velan Ltée. (l'« actionnaire majoritaire ») est propriétaire de 15 566 567 actions à droit de vote multiple, ce qui représente au total environ 92,4 % des droits de vote rattachés au capital de la Société. Le contrôle des droits de vote permet à l'actionnaire majoritaire de décider de toutes les questions nécessitant l'approbation des actionnaires. L'actionnaire majoritaire a indiqué à la Société que la vente des actions nécessite le consentement de certains membres de la famille de Velan et leurs entités contrôlées.

L'actionnaire majoritaire a, dans les faits, suffisamment de droits de vote pour empêcher un changement de contrôle de la Société ce qui pourrait avoir une incidence négative sur le cours et la liquidité des actions à droit de vote subalterne. La vente par l'actionnaire majoritaire d'un nombre important d'actions à droit de vote subalterne à l'exercice des droits de conversion rattachés aux actions à droit de vote multiple pourrait avoir une incidence négative sur le cours et la liquidité des actions à droit de vote subalterne.

Impôt sur le résultat et autres risques fiscaux

La Société exerce ses activités dans un certain nombre de territoires fiscaux et effectue une grande quantité d'opérations d'achat et de vente transfrontalières. Les règlements fiscaux de certains pays deviennent plus complexes. Une ou plusieurs autorités fiscales pourraient être en désaccord avec le traitement fiscal adopté par la Société, ce qui entraînerait des coûts de défense et peut-être des cotisations fiscales.

Respect de la législation de pays étrangers

En raison de la nature internationale de ses activités, la Société est assujettie à un système de lois et de règlements complexes et qui diffèrent d'un pays à l'autre. Ces lois et règlements comprennent notamment des lois anti-corruption, des contrôles des exportations et des douanes, des contrôles du change, des règlements concernant l'établissement des prix de cession interne ainsi que des sanctions économiques imposées par les autorités gouvernementales. Le non-respect de ces lois pourrait avoir une incidence défavorable sur les bénéfices et entraîner des sanctions criminelles, civiles et administratives. La Société a mis en place des politiques et des procédures pour éviter le non-respect de ces lois par ses employés et ses représentants.

Participations ne donnant pas le contrôle

La Société exerce l'ensemble de ses activités en Chine et à Taiwan, et une partie de ses activités en France et en Corée avec des partenaires qui sont des entités détenant des participations ne donnant pas le contrôle. La réussite de ces entreprises est tributaire de la performance satisfaisante de partenaires dans l'exécution de leurs obligations. Le défaut de ces partenaires de s'acquitter de leurs obligations pourrait imposer des obligations financières et des obligations de performance additionnelles à la Société et pourrait avoir une incidence défavorable sur ses bénéfices et sa situation financière.

Acquisition d'entreprises

Le succès d'une acquisition d'entreprise dépend de l'intégration de l'entreprise acquise au moyen des opérations telles que la réalisation de synergies, l'élimination de la duplication des coûts, l'intégration des systèmes d'information et la mise en place de contrôles et de procédures. L'incapacité d'intégrer rapidement une entreprise acquise pourrait entraîner une perte d'occasions d'affaires, des coûts d'intégration plus élevés que prévus et le départ de personnel clé, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les bénéfices.

Rapport de gestion

RAPPROCHEMENTS ET MESURES HORS IFRS

Dans le présent rapport de gestion ainsi que d'autres parties du Rapport Annuel 2015, la Société utilise des mesures du rendement et de la situation financière qui ne sont pas définies aux termes des IFRS (les « mesures hors IFRS ») et qui sont par conséquent peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, qui sont utilisées par la direction pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures du rendement définies aux termes des IFRS. Ces rapprochements sont présentés ci-dessous.

Montant net de la trésorerie

(en milliers)

Exercice clos le 28 fév. 2015	Exercice clos le 28 fév. 2014	Exercice clos le 28 fév. 2013	Exercice clos le 29 fév. 2012	Exercice clos le 28 fév. 2011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	99 578	106 716	77 172	65 414
Placements à court terme	847	239	398	4 954
Dette bancaire	(15 616)	(31 876)	(48 580)	(32 438)
Emprunts bancaires à court terme	(2 134)	(916)	(2 284)	(858)
Partie à court terme des emprunts bancaires à long terme	(7 063)	(6 402)	(6 919)	(1 696)
	75 612	67 761	19 787	35 376
				113 024

Résultats opérationnels nets rajustés

(en milliers)

Exercice clos le 28 fév. 2015	Exercice clos le 28 fév. 2014	Exercice clos le 28 fév. 2013	Exercice clos le 29 fév. 2012	Exercice clos le 28 fév. 2011
Résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple	18 580	29 400	6 169	7 892
				21 224
<u>Ajustements au titre des éléments suivants:</u>				
Perte de valeur liée au goodwill	-	-	11 700	-
Ajustement pour les intérêts courus sur le produit à payer à l'égard d'ABV	-	9	663	946
Ajustement à la juste valeur du produit à payer à l'égard d'ABV	-	-	(2 444)	(2 230)
Profit de change non réalisé sur le produit à payer à l'égard d'ABV	-	-	(407)	(978)
	18 580	29 409	15 681	5 630
				21 224

Velan Inc.

États financiers consolidés

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014



Le 19 mai 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Velan Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Velan Inc. et de ses filiales, qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 28 février 2015 et au 28 février 2014, et les états consolidés du résultat net, du résultat global, des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Velan Inc. et de ses filiales au 28 février 2015 et au 28 février 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers S.R.L./S.E.N.C.R.L.

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n°. A123642

Velan Inc.

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars américains)

	Au 28 février 2015 \$	Au 28 février 2014 \$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	99 578	106 716
Placements à court terme	847	239
Créances d'exploitation	105 335	128 978
Impôt sur le résultat à recouvrer	5 472	5 465
Stocks (note 5)	203 557	224 149
Acomptes et charges payées d'avance	5 326	5 046
Actifs dérivés	144	498
	<u>420 259</u>	<u>471 091</u>
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (notes 7 et 12)	91 285	96 605
Immobilisations incorporelles et goodwill (note 8)	33 576	43 359
Impôt sur le résultat différé (note 20)	12 392	11 406
Autres actifs	1 116	1 693
	<u>138 369</u>	<u>153 063</u>
Total des actifs	<u>558 628</u>	<u>624 154</u>
Passifs		
Passifs courants		
Dettes bancaires (note 10)	15 616	31 876
Emprunts bancaires à court terme	2 134	916
Dettes d'exploitation et charges à payer (note 9)	70 997	76 590
Impôt sur le résultat à payer	3 961	4 158
Dividendes à payer	1 755	1 586
Acomptes de clients	44 111	66 842
Provisions (note 11)	7 874	8 060
Provision pour garanties d'exécution	30 012	33 842
Passifs dérivés	5 362	1 501
Partie à court terme de la dette à long terme (note 12)	10 644	10 402
	<u>192 466</u>	<u>235 773</u>
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 12)	4 183	11 685
Impôt sur le résultat différé (note 20)	8 349	9 270
Autres passifs	8 537	8 307
	<u>21 069</u>	<u>29 262</u>
Total des passifs	<u>213 535</u>	<u>265 035</u>
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple		
Capital social (note 13)	76 475	76 688
Surplus d'apport	6 064	6 099
Résultats non distribués	283 724	272 867
Cumul des autres éléments du résultat global	(27 652)	(3 589)
	<u>338 611</u>	<u>352 065</u>
Participation ne donnant pas le contrôle (note 6)	6 482	7 054
Total des capitaux propres	<u>345 093</u>	<u>359 119</u>
Total des passifs et des capitaux propres	<u>558 628</u>	<u>624 154</u>

Engagements et éventualités (note 22)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,

 T.C. Velan, administrateur

Velan Inc.

États consolidés du résultat net

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

	2015 \$	2014 \$
Chiffre d'affaires (notes 14 et 24)	455 750	489 257
Coût des ventes (notes 5, 14, 15 et 19)	337 467	358 111
Marge brute	118 283	131 146
Frais d'administration (notes 16 et 19)	88 391	87 143
Autres charges (produits)	337	(269)
Résultat d'exploitation	29 555	44 272
Produits financiers	1 067	859
Charges financières	1 657	2 369
Charges financières, montant net	(590)	(1 510)
Résultat avant impôt	28 965	42 762
Impôt sur le résultat (note 20)	9 773	11 759
Résultat net de l'exercice	19 192	31 003
Résultat net attribuable aux éléments suivants :		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple	18 580	29 400
Participation ne donnant pas le contrôle	612	1 603
	19 192	31 003
Résultat par action (note 21)		
De base	0,85	1,34
Dilué	0,85	1,34
Dividendes déclarés par action à droit de vote subalterne et action à droit de vote multiple	0,36 (0,40 \$ CA)	0,31 (0,32 \$ CA)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Velan Inc.

États consolidés du résultat global

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains)

	2015 \$	2014 \$
Résultat global		
Résultat net de l'exercice	19 192	31 003
Autres éléments du résultat global		
Ajustement au titre des différences de conversion liées à des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain)	(24 850)	6 311
Ajustement réalisé au titre des différences de conversion liées à la liquidation d'une filiale dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain)	636	-
Résultat global	(5 022)	37 314
Résultat global attribuable aux éléments suivants :		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple	(5 483)	35 624
Participation ne donnant pas le contrôle	461	1 690
	(5 022)	37 314

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Velan Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains)

	Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et à droit de vote multiple						
	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 28 février 2013	76 314	1 746	(8 676)	250 129	319 513	8 660	328 173
Résultat net de l'exercice	-	-	-	29 400	29 400	1 603	31 003
Autres éléments du résultat global	-	-	6 224	-	6 224	87	6 311
	76 314	1 746	(2 452)	279 529	355 137	10 350	365 487
Incidence de la rémunération fondée sur des actions [note 13 d)]	-	23	-	-	23	-	23
Actions émises aux termes du Régime d'options sur actions [note 13 d)]	374	-	-	-	374	-	374
Dividendes							
Actions à droit de vote multiple	-	-	-	(4 760)	(4 760)	-	(4 760)
Actions à droit de vote subalterne	-	-	-	(1 902)	(1 902)	-	(1 902)
Participation ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(103)	(103)
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle [note 6 d)]	-	4 330	(1 137)	-	3 193	(3 193)	-
Solde au 28 février 2014	76 688	6 099	(3 589)	272 867	352 065	7 054	359 119
Résultat net de l'exercice	-	-	-	18 580	18 580	612	19 192
Autres éléments du résultat global	-	-	(24 063)	-	(24 063)	(151)	(24 214)
	76 688	6 099	(27 652)	291 447	346 582	7 515	354 097
Incidence de la rémunération fondée sur des actions [note 13 d)]	-	15	-	-	15	-	15
Dividendes							
Actions à droit de vote multiple	-	-	-	(5 447)	(5 447)	-	(5 447)
Actions à droit de vote subalterne	-	-	-	(2 233)	(2 233)	-	(2 233)
Participation ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(1 033)	(1 033)
Rachat d'actions [note 13 c)]	(213)	(50)	-	(43)	(306)	-	(306)
Solde au 28 février 2015	76 475	6 064	(27 652)	283 724	338 611	6 482	345 093

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Velan Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains)

	2015 \$	2014 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	19 192	31 003
Ajustements visant à rapprocher le résultat net des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation (note 27)	19 445	15 890
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 28)	11 279	28 566
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	49 916	75 459
Activités d'investissement		
Placements à court terme	(608)	159
Ajouts aux immobilisations corporelles	(12 822)	(17 953)
Ajouts aux immobilisations incorporelles	(400)	(397)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	160	396
Variation nette des autres actifs	576	44
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(13 094)	(17 751)
Activités de financement		
Dividendes versés aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	(7 511)	(6 777)
Dividendes versés aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle	(1 033)	(103)
Actions émises aux termes du Régime d'options sur actions [note 13 d)]	-	374
Rachat d'actions [note 13 c)]	(306)	-
Païement d'un produit à payer	-	(1 960)
Emprunts bancaires à court terme	1 218	(1 368)
Augmentation de la dette à long terme	-	2 654
Remboursement de la dette à long terme	(6 326)	(8 430)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(13 958)	(15 610)
Incidence des différences de cours du change sur la trésorerie	(13 742)	4 150
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	9 122	46 248
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice, montant net	74 840	28 592
Trésorerie à la clôture de l'exercice, montant net	83 962	74 840
Le montant net de la trésorerie se ventile comme suit :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	99 578	106 716
Dette bancaire	(15 616)	(31 876)
	83 962	74 840
Informations supplémentaires		
Intérêts payés	(117)	(1 062)
Impôt sur le résultat payé	(9 357)	(3 946)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

1. Généralités et mode de présentation

Les présents états financiers consolidés reflètent la consolidation des comptes de Velan Inc. (la « Société ») et de ses filiales. La Société est un fabricant international de robinetterie industrielle.

La Société est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto sous le symbole « VLN ». Elle a été constituée en société par actions sous la dénomination sociale de Velan Engineering Ltd. le 12 décembre 1952 et reconduite en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 11 février 1977. La Société a changé sa dénomination pour Velan Inc. le 20 février 1981. Le siège social officiel de Velan Inc. est situé au 7007, chemin de la Côte-de-Liesse, Montréal (Québec) Canada H4T 1G2. La société mère ultime de la Société est Velan Holdings Co. Ltd.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 19 mai 2015.

2. Principales méthodes comptables

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle est définie comme étant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités. Les indicateurs servant à déterminer la monnaie fonctionnelle d'une entité se répartissent en indicateurs principaux et secondaires.

Parmi les indicateurs principaux, on compte :

- la monnaie dans laquelle sont libellées les ventes et les entrées de trésorerie;
- la monnaie du pays influant le plus sur les prix de vente;
- la monnaie dans laquelle sont libellées les charges et les sorties de trésorerie.

Les indicateurs principaux ont plus de poids que les indicateurs secondaires. Si la monnaie fonctionnelle peut être déterminée au moyen des indicateurs principaux, les indicateurs secondaires ne sont pas pris en considération.

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain.

Consolidation

Les présents états financiers reflètent la consolidation des comptes de la Société et de ses filiales. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité émettrice, notamment une entité structurée, et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités de l'entité émettrice. Les filiales sont pleinement consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle a été transféré à la Société et sont déconsolidées à partir de la date de cessation du contrôle.

Toutes les filiales préparent leurs états financiers à la même date de présentation de l'information financière que la Société, sauf Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd., dont la date de clôture de l'exercice est le 31 décembre. Le résultat consolidé comprend la quote-part revenant à la Société des résultats d'exploitation de cette entité à cette date. Les transactions et soldes intragroupe et les profits et pertes latents sur les transactions intragroupe sont éliminés.

Transactions et soldes en monnaie étrangère

La Société et ses filiales convertissent leurs transactions et leurs soldes libellés en monnaie étrangère dans leur monnaie fonctionnelle. Une monnaie étrangère est définie comme toute monnaie différente de la monnaie fonctionnelle d'une entité.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les actifs non monétaires sont convertis aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les produits et les charges libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux hebdomadaires moyens tout au long de l'exercice. Les profits et les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état consolidé du résultat net de l'exercice.

Conversion des comptes des filiales à l'étranger

Les états financiers des filiales à l'étranger de la Société dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux fins de la présentation de l'information financière. Tous les actifs et passifs sont convertis aux taux en vigueur à la clôture de l'exercice, et les produits et charges le sont au taux moyen de la période. Les profits et les pertes qui résultent de la conversion sont inclus dans les autres éléments du résultat global de la période.

Instruments financiers

Un instrument financier s'entend de tout contrat donnant lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres d'une autre entité. Les actifs financiers de la Société se composent principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements à court terme, de créances d'exploitation et d'actifs dérivés. Les passifs financiers de la Société se composent principalement de la dette bancaire, d'emprunts bancaires à court terme, de dettes d'exploitation et charges à payer, d'acomptes de clients, de dividendes à payer, de la provision pour garanties d'exécution, de la dette à long terme et de passifs dérivés.

La Société comptabilise un instrument financier dans son état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier ou du contrat dérivé non financier (se reporter à la rubrique « Dérivés incorporés »). Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier expire ou est transféré, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Tous les instruments financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : instruments détenus à des fins de transaction, actifs disponibles à la vente, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et autres passifs financiers. Le classement varie selon l'objet pour lequel un instrument financier a été acquis et les caractéristiques de l'instrument. Sauf en des circonstances très limitées, le classement n'est pas modifié après la comptabilisation initiale.

Instruments détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de clôture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle elles se produisent. La Société a classé ses instruments financiers dérivés comme étant détenus à des fins de transaction.

Prêts et créances, placements détenus jusqu'à leur échéance et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme des prêts et créances, les placements détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inclus dans l'état consolidé du résultat net sur la durée attendue de l'instrument. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les créances d'exploitation sont classés dans les prêts et créances. La dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes de clients, les dividendes à payer, la provision pour garanties d'exécution et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, sont classés dans les autres passifs financiers, qui sont tous évalués au coût amorti.

Dérivés incorporés

Des dérivés peuvent être incorporés à d'autres instruments financiers (l'« instrument hôte »). Les dérivés incorporés sont traités comme des dérivés séparés si les caractéristiques économiques et les risques dont ils sont assortis ne sont pas étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, que le dérivé incorporé comporte les mêmes conditions que le dérivé séparé, et que l'instrument hybride n'est pas classé comme détenu à des fins de transaction ou désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dérivés incorporés sont classés comme détenus à des fins de transaction.

La Société et ses filiales concluent certains contrats en vue de l'achat et la vente d'éléments non financiers qui sont libellés en une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle respective. Dans les cas où la composante en monnaie étrangère ne comporte pas d'effet de levier et ne contient pas d'élément d'option et que le contrat est libellé dans la monnaie fonctionnelle de la contrepartie, ou que l'élément non financier est habituellement libellé dans la monnaie du contrat, ou encore que la monnaie du contrat est habituellement utilisée dans l'environnement économique dans lequel intervient la transaction, le dérivé incorporé est considéré comme étant étroitement lié au contrat hôte et n'est pas comptabilisé séparément.

La juste valeur des dérivés incorporés se rapportant aux contrats de vente est comptabilisée dans le chiffre d'affaires; les contrats d'achat sont comptabilisés dans le coût des ventes. Dans l'état consolidé de la situation financière, les profits sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes, à titre de passifs dérivés.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Juste valeur

Les justes valeurs estimées pour les instruments financiers visent à fournir une approximation des montants auxquels les instruments financiers pourraient être échangés entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des instruments dérivés est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

La Société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers à la lumière de l'environnement actuel en matière de taux d'intérêt, des valeurs de marché connexes et des prix actuels d'instruments financiers assortis de conditions comparables.

Comptabilisation des produits

Les produits comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir de la vente de produits et de services dans le cadre de l'activité ordinaire de la Société. Les produits sont présentés déduction faite des taxes de vente et des taxes sur la valeur ajoutée, des retours, des rabais et des escomptes.

Les produits sont comptabilisés lorsque leur montant et les coûts connexes peuvent être évalués de manière fiable, qu'il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société et que certains critères ont été remplis pour chacune des activités de la Société, comme il est décrit ci-après.

Ventes de biens

Les ventes de produits sont comptabilisées lorsque la Société a livré les produits au client et qu'il ne subsiste aucune obligation non exécutée susceptible d'avoir une incidence sur l'acceptation des produits par le client. La livraison des produits n'a lieu que lorsque les produits ont été expédiés à un emplacement spécifié, conformément aux modalités dont il a été convenu, que le risque d'obsolescence et de perte a été transféré au client, et que le client a accepté les produits conformément au contrat de vente, que les dispositions relatives à l'acceptation ont expiré, ou que la Société dispose de preuves objectives que tous les critères d'acceptation ont été remplis. Les clients ont le droit de retourner les produits défectueux, et des remises sur quantité sont offertes à la vente de certains produits. Les ventes sont comptabilisées selon le prix stipulé dans le contrat de vente, déduction faite des ristournes et des retours estimés au moment de la vente. L'expérience acquise est utilisée pour estimer les ristournes et les retours, et constituer une provision à leur égard. Les ristournes sont évaluées à la lumière des achats annuels attendus.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Ventes de services

Les ventes de services sont comptabilisées lorsque la Société livre les services.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des fonds en banque, d'autres placements à court terme très liquides dont l'échéance est d'au plus trois mois à partir de la date d'acquisition, et de la dette bancaire. La dette bancaire est présentée dans les passifs courants dans l'état consolidé de la situation financière. Des intérêts sont gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie à des taux annuels allant de 0,0 % à 3,5 %. Des intérêts sont versés sur la dette bancaire à des taux allant de 0,4 % à 5,0 %.

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les placements très liquides dont l'échéance est d'au moins trois mois à partir de la date d'acquisition, mais de moins d'un an. Des intérêts sont gagnés sur les placements à court terme à des taux allant de 2,0 % à 8,0 %.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts de vente variables applicables. Le coût des stocks est établi comme suit :

- a) les matières premières sont évaluées selon la méthode du coût moyen pondéré, exception faite des éléments qui ne sont pas habituellement fongibles, qui sont évalués en utilisant une identification spécifique de leurs coûts individuels;
- b) les produits en cours de fabrication, les pièces finies et les produits finis sont évalués selon le coût des matières premières décrit en a), majoré des frais de main-d'œuvre directe et des frais généraux de fabrication applicables.

La valeur des stocks obsolètes ou invendables repose sur l'évaluation que fait la Société de la conjoncture du marché pour ses produits, déterminée à la lumière de l'usage passé, de la demande future estimative et, dans certains cas, du risque de perte associé à des stocks particuliers. Toute perte de valeur peut être reprise lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks n'existent plus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de fabrication, déduction faite de toute aide publique connexe, du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les coûts d'acquisition comprennent tous les coûts directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts de fabrication comprennent les coûts des matières et de la main-d'œuvre directes, ainsi que les frais généraux de fabrication applicables. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'à ce que les actifs soient prêts à être utilisés.

Les coûts ultérieurs ne sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif séparé, selon ce qui convient, que lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'élément iront à la Société et que le coût de l'élément peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable d'un élément remplacé est passée en charges lorsque l'élément est utilisé. Les autres frais de réparation et d'entretien sont tous comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Les actifs sont amortis à partir du moment où ils sont prêts à être utilisés. Les valeurs résiduelles et durées d'utilité des actifs sont examinées et sont ajustées, au besoin, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les changements touchant la durée d'utilité attendue ou le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont comptabilisés en modifiant la durée ou le mode d'amortissement, selon ce qui convient, et sont traités de façon prospective, comme un changement d'estimation.

L'amortissement des immobilisations corporelles est déterminé principalement selon les modes et les taux annuels ou durées qui suivent :

	Mode	Taux/Durée
Bâtiments	Dégressif à taux constant	De 4 % à 5 %
Matériel et outillage et mobilier et agencements	Dégressif à taux constant	De 10 % à 31 %
Matériel de traitement de données	Linéaire	3 ans
Matériel roulant	Dégressif à taux constant	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Sur la durée du bail

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant à la Société de l'actif net identifiable de la filiale acquise à la date d'acquisition. Le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises se rapportent principalement à des brevets, à des produits, à des conceptions, à des listes de clients, à des accords de non-concurrence et à des logiciels. Les immobilisations incorporelles générées en interne se rapportent à des frais de développement. Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés, à moins que les frais de développement ne satisfassent aux critères à remplir aux fins du report. Aux 28 février 2014 et 2013, la Société n'avait inscrit aucuns frais de développement à l'actif.

La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges dans l'état consolidé du résultat net à la lumière de la fonction de l'immobilisation incorporelle. Les durées d'utilité des actifs font l'objet d'un examen et sont ajustées, au besoin, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances indiquent un changement de durée d'utilité. Les changements touchant la durée d'utilité attendue ou le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont comptabilisés par modification de la durée ou du mode d'amortissement, selon ce qui convient, et sont traités de façon prospective, comme un changement d'estimation. L'amortissement est déterminé principalement selon les modes et les durées qui suivent :

	Mode	Durée
Brevets, produits et conception	Linéaire	15 ans
Listes de clients	Linéaire	10 ans
Accords de non-concurrence	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	De 1 à 3 ans

Aide publique

La Société obtient une aide financière sous la forme de crédits d'impôt à l'investissement (« CII »). Les CII sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, l'aide se rapportant à des dépenses admissibles est déduite du coût des actifs ou des dépenses concernées dans la période au cours de laquelle les dépenses sont engagées, dans la mesure où la réalisation est raisonnablement assurée.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs à durée d'utilité indéterminée (p. ex., le goodwill ou les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée) ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si les événements ou les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation.

Tous les autres actifs non courants doivent être examinés à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un indice d'une dépréciation possible.

Aux fins de l'application du test de dépréciation, les actifs sont regroupés selon le plus petit regroupement d'actifs qui génère des flux de trésorerie identifiables séparément. Une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») est le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. S'il existe un indice d'une dépréciation, la valeur recouvrable de l'UGT est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. Une perte de valeur est comptabilisée, correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur sert d'abord à réduire la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, et ensuite à réduire les autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'actif ou de l'UGT et de sa valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Aux fins de l'application des tests de dépréciation, le goodwill est affecté aux UGT en fonction du niveau auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction. Le goodwill est affecté aux UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance au goodwill.

Les actifs non courants et non financiers, autres que le goodwill, qui ont subi une perte de valeur antérieurement font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de déterminer si la perte de valeur peut être reprise.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

Impôts exigibles

La charge d'impôt exigible est calculée à partir des lois fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture dans les pays où la Société dégage un bénéfice imposable. Lorsqu'un actif est transféré entre des entités comprises dans le groupe consolidé, l'écart entre les taux d'imposition des deux entités est comptabilisé à titre de charge d'impôt dans la période au cours de laquelle le transfert a lieu. Des impôts exigibles sont comptabilisés au titre de tout impôt à payer dans la période considérée. Des passifs d'impôt exigible sont comptabilisés au titre de l'impôt exigible dans la mesure où les impôts demeurent impayés pour la période considérée et les périodes antérieures.

La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations de revenus en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale peut recevoir plusieurs interprétations, et établit des provisions, au besoin. Des provisions au titre de positions fiscales incertaines sont comptabilisées lorsqu'elles sont probables, et elles correspondent à la meilleure estimation du montant faite par la Société.

Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés, selon la méthode du report variable, au titre des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, les impôts différés ne sont pas pris en considération s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat imposable. Les impôts différés sont déterminés au moyen des taux d'impôt et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue lorsque l'actif d'impôt différé en question sera réalisé ou le passif d'impôt différé sera réglé. Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la Société dégagera ultérieurement un bénéfice imposable auquel ces différences temporaires puissent être imputées. Les actifs d'impôt différé sont soumis à un examen à chaque date de clôture, et modifiés s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires liées à des participations dans des filiales, sauf dans la mesure où la Société est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires s'inverseront, et où il est probable que les différences temporaires ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

La Société compense les actifs et passifs d'impôt exigible si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Normalement, la Société n'a un droit juridiquement exécutoire de compenser un actif et un passif d'impôt exigible que lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale et si cette administration fiscale permet à la Société de faire ou de recevoir un seul paiement net. La Société compense les actifs et passifs d'impôt différé si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé concernant des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit : 1) sur la même entité imposable; soit 2) sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, ou encore de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, dans chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou récupérés.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant peut être estimé de manière fiable. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des coûts d'exploitation qui doivent être engagés dans l'avenir ou des pertes d'exploitation futures attendues.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation, établie au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation.

Provision pour garantie d'exécution

Les provisions pour garantie d'exécution découlent de retards de livraison et d'autres pénalités de non-conformité contractuelle ou de dommages-intérêts. Elles sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation légale ou implicite découlant d'un événement passé et que le montant peut être raisonnablement estimé. La provision pour garantie d'exécution n'est pas comptabilisée au titre des coûts d'exploitation qui doivent être engagés dans l'avenir ou des pertes d'exploitation futures.

La provision pour garantie d'exécution correspond à la valeur actualisée des dépenses requises pour régler l'obligation au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt reflétant l'évaluation actuelle du marché pour la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location-financement ou de contrats de location simple. Les contrats ayant pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif à la Société sont comptabilisés comme des contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au début de la période de location pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Les actifs acquis aux termes d'un contrat de location-financement sont amortis sur la période la plus courte entre la durée d'utilité attendue sur la même base que d'autres actifs similaires et la durée du contrat de location.

Les contrats de location à l'égard desquels une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés à titre de contrats de location simple. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Rémunération fondée sur des actions

Les attributions effectuées aux termes des régimes de rémunération fondée sur des actions de la Société sont comptabilisées selon la méthode axée sur la juste valeur. La Société offre un régime de rémunération fondée sur des actions aux termes duquel elle reçoit des services des membres de son personnel en contrepartie d'options sur actions. La juste valeur des services reçus des membres du personnel en contrepartie de l'attribution d'options est amortie sur la période d'acquisition des droits, à titre de charge de rémunération, avec augmentation correspondante du surplus d'apport. Le montant total à passer en charges est établi en multipliant le nombre d'options dont l'acquisition est attendue par la juste valeur d'une option à la date d'attribution, déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La seule condition à l'acquisition des droits réside dans le fait de demeurer un membre du personnel de la Société pendant une période de temps spécifiée. L'acquisition des droits se fait généralement à raison de un tiers par année sur une période de trois ans à compter de la date d'attribution. Cette condition non liée à la performance du marché est prise en compte dans l'estimation du nombre d'options dont l'acquisition est attendue. Si le nombre d'options dont l'acquisition est attendue diffère de ce qui avait été attendu initialement, la charge est ajustée en conséquence.

Lorsque des options sont exercées, la Société émet de nouvelles actions. Le produit reçu, ainsi que le montant comptabilisé dans le surplus d'apport, déduction faite des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant, est comptabilisé dans le capital social.

Estimations comptables et jugements critiques

Les principales méthodes comptables de la Société décrites plus haut sont essentielles pour comprendre les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société. Certaines de ces méthodes comptables exigent le recours à des estimations comptables critiques qui reposent sur des jugements complexes et subjectifs ainsi que sur des hypothèses, dont certaines portant sur des questions qui sont, par leur nature même, incertaines et susceptibles de changer. Les hypothèses et estimations utilisées se fondent sur des paramètres qui sont dérivés de l'état des connaissances au moment de la préparation des états financiers et qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances. Plus particulièrement, la performance future de la Société a été estimée à la lumière des circonstances qui prévalent actuellement et d'hypothèses quant à l'orientation future attendue de la conjoncture mondiale et du secteur d'activité. Si ces facteurs ne connaissent pas l'issue prévue et échappent au contrôle de la Société, les résultats réels pourraient différer des résultats attendus. Ces estimations, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, sont revues continuellement. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée. Aucun changement important n'a été apporté aux estimations comptables critiques au cours des deux derniers exercices.

Les estimations et les hypothèses qui sont particulièrement susceptibles de donner lieu à un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont décrites ci-après.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Consolidation

La Société consolide, dans les présents états financiers, les comptes de Juwon Special Steel Co. Ltd. Il a été déterminé que la Société détient des droits substantiels sur cette entité émettrice qu'elle peut exercer actuellement et pour lesquels il n'existe aucune barrière, bien que sa quote-part dans cette entité ne soit que de 50 %. Ces droits substantiels sont obtenus en vertu d'une convention entre actionnaires, conclue entre la Société et les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle, qui confère à la Société le droit de décision ultime dans toute décision prise avec laquelle les parties au partenariat ne sont pas d'accord. Conformément à la convention entre actionnaires, il incombe au conseil d'administration, représentant les intérêts des actionnaires, de prendre des décisions opérationnelles (y compris les budgets), d'approuver les transactions portant sur les capitaux propres et de déterminer la rémunération des principaux dirigeants. Par conséquent, la Société, grâce aux droits qui lui sont conférés en vertu de la convention entre actionnaires, détient des droits substantiels qui lui confèrent la capacité de diriger les activités pertinentes de Juwon Special Steel Co. Ltd. tout en étant exposée à des rendements variables. Pour cette raison, il a été déterminé que cette entité devait être consolidée.

Créances d'exploitation

La Société doit présenter ses créances d'exploitation à la valeur nette de réalisation. Pour ce faire, la direction doit poser des jugements, et la Société doit procéder à des évaluations continues de la recouvrabilité des créances et comptabiliser une correction de valeur pour créances irrécouvrables, au besoin. Lorsqu'elle procède à son évaluation, la Société analyse la balance chronologique des créances d'exploitation, la concentration des créances d'exploitation par client, la solvabilité des clients et les tendances économiques qui prévalent. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable des créances d'exploitation dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur les frais d'administration dans l'état consolidé du résultat net.

Stocks

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Il y a dépréciation des stocks lorsque la valeur de marché estimée des stocks diminuée des coûts de vente variables est inférieure à la valeur comptable des stocks. Cette détermination fait appel à des jugements importants de la direction et repose sur l'évaluation faite par la Société des conditions du marché pour ses produits, qui sont fonction de l'utilisation passée, de la demande future estimée et, dans certains cas, du risque de perte spécifique à des éléments de stocks particuliers. Tout changement dans les hypothèses utilisées pour établir cette évaluation ou les coûts de vente est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable des stocks dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Provisions

Des provisions doivent être constituées au titre des charges possibles relativement à la garantie des produits. La Société estime son exposition aux réclamations pour garantie en tenant compte de l'expérience passée ainsi que de tout problème technique connu et toute estimation des coûts à engager pour régler les problèmes. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations identifiées ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision présentée dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, comme le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Société examine tous les autres actifs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable, tout d'abord, du goodwill affecté à l'UGT et, ensuite, des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante dans l'état consolidé du résultat net.

Impôt sur le résultat

La Société estime son impôt sur le résultat dans chacun des territoires où elle exerce ses activités. Elle doit donc évaluer la probabilité que ses pertes d'exploitation nettes puissent être utilisées pour réduire ses bénéfices imposables futurs, et évaluer les positions adoptées dans les déclarations fiscales en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale en vigueur est sujette à interprétation. Dans l'éventualité où ces évaluations seraient modifiées, la charge d'impôt sur le résultat serait ajustée, et un ajustement correspondant serait apporté aux soldes d'impôt sur le résultat dans l'état consolidé de la situation financière.

3. Normes et modifications comptables publiées qui n'ont pas encore été adoptées

À moins d'indication contraire, les normes révisées ci-après s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, et l'application anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de ces normes, ni déterminé si elle les adoptera de manière anticipée.

- i) En juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IASB avait déjà publié des versions antérieures d'IFRS 9 qui comportaient de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation (en 2009 et en 2010) et un nouveau modèle de comptabilité de couverture (en 2013). La version de juillet 2014 représente la version finale de la norme, remplace les versions antérieures d'IFRS 9 et complète pour l'essentiel le projet de l'IASB visant à remplacer la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Cette norme remplace les modèles de classement actuels des actifs financiers et des passifs financiers par un modèle unique ne comportant que trois catégories : le coût amorti, la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et la juste valeur par le biais du résultat net. La base de classement dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs et aux passifs financiers. La norme présente un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues qui exige une comptabilisation plus rapide des pertes de crédit attendues. En particulier, la nouvelle norme exige que les entités comptabilisent les pertes de crédit attendues à compter du moment où les instruments financiers sont comptabilisés pour la première fois et elle abaisse le seuil pour comptabiliser les pertes attendues sur la durée de vie totale. La nouvelle norme présente également un modèle considérablement modifié pour la comptabilité de couverture qui comporte la présentation d'informations supplémentaires sur les activités de gestion des risques, afin de faire cadrer plus étroitement la comptabilité de couverture avec la gestion des risques. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise.

- ii) Publiée en mai 2014, la norme IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme pose comme principe fondamental que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à montrer quand les biens ou les services promis aux clients sont fournis, et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Ce principe fondamental est mis en œuvre selon un modèle en cinq étapes : i) identification du ou des contrats avec un client, ii) identification des obligations de prestation aux termes du contrat, iii) détermination du prix de transaction, iv) répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation aux termes du contrat et v) comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque l'entité remplit les obligations de prestation. IFRS 15 remplace IAS 11, *Contrats de construction*, IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13, *Programme de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC-31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*.

L'IASB a décidé de proposer de reporter l'entrée en vigueur d'IFRS 15, dont la date actuelle est le 1^{er} janvier 2017, aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise.

4. Analyse de la dépréciation du goodwill

Test de dépréciation au 16 juillet 2013

Le 16 juillet 2013, la Société a acquis la participation résiduelle de 30 % qu'elle ne détenait pas encore dans sa filiale italienne, Velan ABV S.p.A. (« ABV »), qu'elle détenait alors à 70 % [(voir la note 6 d)], ce que la direction considère comme un événement déclenchant l'exécution d'un test de dépréciation de la valeur comptable des actifs d'ABV.

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses importantes comprenaient les flux de trésorerie prévisionnels fondés sur les plans financiers quinquennaux et actualisés qu'a préparés la direction, compte tenu des hypothèses et tendances qui suivent :

- un résultat avant intérêts, impôts et amortissement (« RAIIA ») attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'UGT de 8,3 % en 2014, de 11,8 % en 2015, de 14,4 % en 2016, de 16 % en 2017 et de 19 % en 2018;
- un ratio d'absorption de la trésorerie liée au fonds de roulement attendu pour l'UGT correspondant à 19 % de l'accroissement annuel du chiffre d'affaires;
- des dépenses d'investissement annuelles attendues pour l'UGT de 500 \$ en 2014, en 2015 et en 2016 et de 1 000 \$ par la suite.

Le modèle d'actualisation des flux de trésorerie a été établi à l'aide d'un taux d'actualisation de 19 % et d'un taux de croissance final de 2 %.

Même si l'intégration des processus opérationnels était encore en cours, la direction a estimé que les perspectives à long terme de l'entreprise n'avaient pas changé au moment du test de dépréciation. Par conséquent, étant donné que le test de dépréciation effectué à cette date a révélé que la valeur recouvrable était supérieure de 1 313 \$ à la valeur comptable de 13 991 \$, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au 16 juillet 2013 à l'égard de la valeur comptable du goodwill associée à l'UGT représentant la filiale ABV de la Société.

Le tableau qui suit présente une analyse de sensibilité de la valeur recouvrable du goodwill de la Société associée à l'UGT représentant la filiale ABV pour la période, dans l'hypothèse d'une hausse de un point de pourcentage des variables choisies ci-dessous. Il importe de noter que cette analyse de sensibilité tient pour acquis que toutes les autres hypothèses et tendances demeurent constantes pour chaque variable indépendante.

	Baisse (hausse) de la valeur recouvrable (en \$)
Hausse du RAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires	(4 519)
Hausse du taux d'actualisation	2 755
Hausse du taux de croissance final	(1 594)

Une baisse de un point de pourcentage des variables choisies ci-dessous, en tenant pour acquis que toutes les autres hypothèses et tendances demeurent constantes pour chaque variable indépendante, aurait l'effet suivant sur la valeur recouvrable du goodwill associée à l'UGT représentant la filiale ABV de la Société :

	Baisse (hausse) de la valeur recouvrable (en \$)
Baisse du RAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires	4 833
Baisse du taux d'actualisation	(3 114)
Baisse du taux de croissance final	1 417

Le montant par lequel chaque hypothèse principale doit changer, après l'intégration des incidences du changement qui en résultent sur les autres variables utilisées pour évaluer la valeur recouvrable, afin que la valeur recouvrable de l'UGT soit égale à sa valeur comptable, est résumé ci-dessous :

- Baisse de 0,3 % du RAIHA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'UGT pour chaque exercice de référence.
- Hausse du ratio d'absorption de la trésorerie liée au fonds de roulement attendu pour l'UGT qui est passé de 19 % à 22,5 % de l'accroissement annuel du chiffre d'affaires.
- Hausse du taux d'actualisation attendu qui est passé de 19 % à 19,5 %.
- Baisse du taux de croissance final attendu qui est passé de 2 % à 1,1 %.

Test de dépréciation au 28 février 2014

Même si un test de dépréciation a été effectué le 16 juillet 2013, la Société a décidé de procéder quand même à son test de dépréciation annuel à la date de clôture de l'exercice. Dans le cadre de son test de dépréciation annuel effectué à la clôture de l'exercice, la Société a réalisé l'analyse de dépréciation et a évalué la recouvrabilité des actifs affectés à ses diverses UGT. La Société a calculé les valeurs recouvrables de ses UGT à l'aide de méthodes d'évaluation compatibles avec celles qui ont été utilisées pour les exercices précédents.

À la suite de l'analyse de dépréciation, la Société a déterminé que la valeur recouvrable dépassait de 1 274 \$ la valeur comptable de 14 602 \$ du goodwill associée à l'UGT représentant sa filiale ABV et, par conséquent, elle n'a comptabilisé aucune perte de valeur liée au goodwill au 28 février 2014.

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses importantes comprenaient les flux de trésorerie prévisionnels fondés sur les plans financiers quinquennaux et actualisés qu'a préparés la direction, compte tenu des hypothèses et tendances qui suivent :

- un RAIHA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'UGT de 7 % en 2015, de 11,8 % en 2016, de 19,6 % en 2017, de 19,3 % en 2018 et de 19,2 % en 2019;
- un ratio d'absorption de la trésorerie liée au fonds de roulement attendu pour l'UGT correspondant à 19 % de l'accroissement annuel du chiffre d'affaires;
- des dépenses d'investissement annuelles attendues pour l'UGT de 500 \$ en 2015, en 2016 et en 2017 et de 1 000 \$ par la suite.

Le modèle d'actualisation des flux de trésorerie a été établi à l'aide d'un taux d'actualisation de 18,5 % et d'un taux de croissance final de 2 %.

La direction a basé son choix d'hypothèses sur l'évaluation qu'elle a effectuée de la capacité de l'UGT restructurée à atteindre de nouveau les niveaux de croissance et de rentabilité qu'elle affichait avant l'acquisition, ainsi que sur son examen du potentiel à long terme des principaux marchés d'utilisateurs finaux de l'UGT, en particulier dans le secteur de la régulation de débit de pétrole et de gaz en amont. L'acquisition de la participation ne donnant pas le contrôle et l'embauche de membres clés de la haute direction ont aussi été pris en compte dans l'évaluation de la filiale ABV. Les hypothèses relatives aux marges utilisées étaient de manière générale comparables à celles que dégagent des entreprises de fabrication par projet analogues en Europe.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Le tableau qui suit présente une analyse de sensibilité de la valeur recouvrable du goodwill de la Société associé à l'UGT représentant sa filiale ABV pour la période, dans l'hypothèse d'une hausse de un point de pourcentage des variables choisies ci-dessous. Il importe de noter que cette analyse de sensibilité tient pour acquis que toutes les autres hypothèses et tendances demeurent constantes pour chaque variable indépendante.

	Baisse (hausse) de la valeur recouvrable (en \$)
Hausse du RAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires	(4 224)
Hausse du taux d'actualisation	2 678
Hausse du taux de croissance final	(1 864)

Une baisse de un point de pourcentage des variables choisies ci-dessous, en tenant pour acquis que toutes les autres hypothèses et tendances demeurent constantes pour chaque variable indépendante, aurait l'effet suivant sur la valeur recouvrable du goodwill associé à l'UGT représentant sa filiale ABV :

	Baisse (hausse) de la valeur recouvrable (en \$)
Baisse du RAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires	4 339
Baisse du taux d'actualisation	(3 036)
Baisse du taux de croissance final	1 651

Le montant par lequel chaque hypothèse principale doit changer, après l'intégration des incidences du changement qui en résultent sur les autres variables utilisées pour évaluer la valeur recouvrable, afin que la valeur recouvrable de l'UGT soit égale à sa valeur comptable, est résumé ci-dessous :

- Baisse de 0,3 % du RAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'UGT pour chaque exercice de référence.
- Hausse du ratio d'absorption de la trésorerie liée au fonds de roulement attendu pour l'UGT qui est passé de 19 % à 23 % de l'accroissement annuel du chiffre d'affaires.
- Hausse du taux d'actualisation attendu qui est passé de 18,5 % à 19 %.
- Baisse du taux de croissance final attendu qui est passé de 2 % à 1,2 %.

La société a également soumis à un test de dépréciation la valeur comptable du goodwill de l'UGT représentant sa filiale française, Velan S.A.S., et a déterminé que la valeur recouvrable dépassait d'un montant considérable de 39 408 \$ la valeur comptable de 10 736 \$ et, par conséquent, elle n'a comptabilisé aucune perte de valeur liée au goodwill de cette UGT au 28 février 2014.

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses importantes comprenaient les flux de trésorerie prévisionnels fondés sur les plans financiers triennaux et actualisés qu'a préparés la direction, compte tenu des hypothèses et tendances qui suivent :

- un RAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'UGT de 14,6 % en 2015, de 12,5 % en 2016 et de 13,1 % en 2017;
- un ratio d'absorption de la trésorerie liée au fonds de roulement attendu pour l'UGT correspondant à 19 % de l'accroissement annuel du chiffre d'affaires;
- des dépenses d'investissement annuelles attendues pour l'UGT de 2 600 \$ en 2015, en 2016 et en 2017.

Le modèle d'actualisation des flux de trésorerie a été établi à l'aide d'un taux d'actualisation de 15,0 % et d'un taux de croissance final de 2 %.

La direction a basé son choix d'hypothèses sur l'évaluation qu'elle a effectuée de la capacité de l'UGT restructurée à atteindre de nouveau ses niveaux de croissance et de rentabilité antérieurs en fonction du carnet de commandes actuel de l'UGT, ainsi que sur son examen du potentiel à long terme des principaux marchés d'utilisateurs finaux de l'UGT, en particulier dans le secteur de l'énergie nucléaire et de la cryogénie. Les hypothèses relatives aux marges utilisées cadraient avec les marges effectivement dégagées par l'UGT au cours des exercices précédents.

Test de dépréciation au 28 février 2015

Dans le cadre de son test de dépréciation annuel, la Société a terminé l'analyse de dépréciation et a évalué la recouvrabilité des actifs attribués à ses diverses UGT. La Société a calculé les valeurs recouvrables de ses UGT à l'aide de méthodes d'évaluation compatibles avec celles utilisées pour les exercices précédents.

À la suite de l'analyse de dépréciation, la Société a déterminé que la valeur recouvrable dépassait de 1 720 \$ la valeur comptable de 11 882 \$ du goodwill associée à l'UGT représentant sa filiale ABV et, par conséquent, elle n'a comptabilisé aucune perte de valeur du goodwill au 28 février 2015.

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses importantes comprenaient les flux de trésorerie prévisionnels fondés sur les plans financiers quinquennaux et actualisés qu'a préparés la direction, compte tenu des hypothèses et tendances qui suivent :

- un RAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'UGT de 11,2 % en 2016, de 11,4 % en 2017, de 18,4 % en 2018, de 18,2 % en 2019 et de 18,2 % en 2020;
- un ratio d'absorption de la trésorerie liée au fonds de roulement attendu pour l'UGT correspondant à 19 % de l'accroissement annuel du chiffre d'affaires;
- des dépenses d'investissement annuelles attendues pour l'UGT de 562 \$ en 2016, en 2017 et en 2018 et de 1 124 \$ par la suite.

Le modèle d'actualisation des flux de trésorerie a été établi à l'aide d'un taux d'actualisation de 18,5 % et d'un taux de croissance final de 2 %.

La direction a basé son choix d'hypothèses sur l'évaluation qu'elle a effectuée de la capacité de l'UGT restructurée à atteindre de nouveau les niveaux de croissance et de rentabilité qu'elle affichait avant l'acquisition, ainsi que sur son examen du potentiel à long terme des principaux marchés d'utilisateurs finaux de l'UGT, en particulier dans le secteur de la régulation de débit de pétrole et de gaz en amont. Les hypothèses relatives aux marges utilisées étaient de manière générale comparables à celles que dégagent les entreprises de fabrication de ses autres projets analogues en Europe.

Le tableau qui suit présente une analyse de sensibilité de la valeur recouvrable du goodwill associé à l'UGT représentant la filiale ABV de la Société pour la période, dans l'hypothèse d'une hausse de un point de pourcentage des variables choisies ci-dessous. Il importe de noter que cette analyse de sensibilité tient pour acquis que toutes les autres hypothèses et tendances demeurent constantes pour chaque variable indépendante.

	Baisse (hausse) de la valeur recouvrable (en \$)
Hausse du RAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires	(3 693)
Hausse du taux d'actualisation	2 094
Hausse du taux de croissance final	(1 456)

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Une baisse de un point de pourcentage des variables choisies ci-dessous, en tenant pour acquis que toutes les autres hypothèses et tendances demeurent constantes pour chaque variable indépendante, aurait l'effet suivant sur la valeur recouvrable du goodwill associé à l'UGT représentant sa filiale ABV :

	Baisse (hausse) de la valeur recouvrable (en \$)
Baisse du RAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires	3 623
Baisse du taux d'actualisation	(2 373)
Baisse du taux de croissance final	1 290

Le montant par lequel chaque hypothèse principale doit changer, après l'intégration des incidences du changement qui en résultent sur les autres variables utilisées pour évaluer la valeur recouvrable, afin que la valeur recouvrable de l'UGT corresponde à sa valeur comptable, est résumé ci-dessous :

- Baisse de 0,5 % du RAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'UGT pour chaque exercice de référence.
- Hausse du ratio d'absorption de la trésorerie liée au fonds de roulement attendu pour l'UGT qui est passé de 19 % à 21,8 % de l'accroissement annuel du chiffre d'affaires.
- Hausse du taux d'actualisation attendu qui est passé de 18,5 % à 19,3 %.
- Baisse du taux de croissance final attendu qui est passé de 2 % à 0,6 %.

La société a également soumis à un test de dépréciation la valeur comptable du goodwill de l'UGT représentant sa filiale française, Velan S.A.S., et a déterminé que la valeur recouvrable dépassait d'un montant considérable de 44 908 \$ la valeur comptable de 8 736 \$ et, par conséquent, elle n'a comptabilisé aucune perte de valeur du goodwill de cette UGT au 28 février 2015.

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses importantes comprenaient les flux de trésorerie prévisionnels fondés sur les plans financiers triennaux et actualisés qu'a préparés la direction, compte tenu des hypothèses et tendances qui suivent :

- un RAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'UGT de 15 % en 2016, en 2017 et en 2018;
- un ratio d'absorption de la trésorerie liée au fonds de roulement attendu pour l'UGT correspondant à 19 % de l'accroissement annuel du chiffre d'affaires;
- des dépenses d'investissement annuelles attendues pour l'UGT de 2 248 \$ en 2016, en 2017 et en 2018.

Le modèle d'actualisation des flux de trésorerie a été établi à l'aide d'un taux d'actualisation de 15,0 % et d'un taux de croissance final de 2 %.

La direction a basé son choix d'hypothèses sur l'évaluation qu'elle a effectuée de la capacité de l'UGT restructurée à atteindre de nouveau ses niveaux de croissance et de rentabilité antérieurs en fonction du carnet de commandes actuel de l'UGT, ainsi que sur son examen du potentiel à long terme des principaux marchés d'utilisateurs finaux de l'UGT, en particulier dans le secteur de l'énergie nucléaire et de la cryogénie. Les hypothèses relatives aux marges utilisées cadraient avec les marges effectivement dégagées par l'UGT au cours des exercices précédents.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

5. Stocks

	Au 28 février 2015 \$	Au 28 février 2014 \$
Matières premières	54 910	45 130
Produits en cours de fabrication et pièces finies	103 805	123 848
Produits finis	44 842	55 171
	203 557	224 149

En raison des fluctuations de l'âge de ses stocks, la Société a comptabilisé une provision nette supplémentaire de 727 \$ (3 245 \$ en 2014), compte tenu des reprises de 7 894 \$ (5 892 \$ en 2014).

La valeur comptable nette des stocks donnés en garantie aux termes des facilités de crédit de la Société s'est établie à 1 837 \$ (5 382 \$ en 2014).

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

6. Filiales et transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle

a) Participations dans des filiales

Le tableau ci-dessous dresse la liste des principales filiales de la Société au 28 février 2015. À moins d'indication contraire, les filiales détiennent un capital social composé uniquement d'actions ordinaires, détenues directement par la Société, et le pourcentage des titres de participation détenus est égal aux droits de vote que la Société détient. Le pays de constitution ou d'inscription est celui de l'établissement principal.

Nom de l'entité	Monnaie fonctionnelle	Pays de constitution	% des titres de participation détenus par la Société		% des titres de participation détenus par les participations ne donnant pas le contrôle		Activités principales
			2015	2014	2015	2014	
Velan Valve Corp.	Dollar américain	États-Unis	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Velan Ltd.	Dollar américain	Corée	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Juwon Special Steel Co. Ltd.	Won coréen	Corée	50	50	50	50	Fonderie
Velan Valvulas Industrials, Lda.	Euro	Portugal	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Velan Valves Limited	Livre sterling	Royaume-Uni	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Velan S.A.S.	Euro	France	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Segault S.A.S.	Euro	France	75	75	25	25	Fabrication de robinetterie
Velan GmbH	Euro	Allemagne	100	100	-	-	Distribution de robinetterie
Velan ABV S.p.A.	Euro	Italie	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.	Dollar américain	Taiwan	75	75	25	25	Fabrication de robinetterie
Velan Valve (Suzhou) Co. Ltd.	Dollar américain	Chine	85	85	15	15	Fabrication de robinetterie
Velan Valves India Private Limited	Roupie indienne	Inde	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie

b) Restrictions importantes

La trésorerie et les placements à court terme détenus dans certains pays d'Asie sont assujettis à la réglementation locale sur le contrôle des changes. Cette réglementation impose des restrictions à l'exportation des capitaux de ces pays, autrement que par le versement normal de dividendes. Cependant, ces restrictions n'ont pas une incidence importante sur les activités et la gestion de la trésorerie de la Société, car elles visent moins de 2 % de la trésorerie et des placements à court terme de la Société. La trésorerie et les placements à court terme assujettis à ces restrictions totalisent 1 678 \$ (1 454 \$ en 2014).

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

c) Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau ci-dessous présente les informations financières résumées pour chaque filiale ou entité structurée qui détient des participations ne donnant pas le contrôle qui sont significatives pour la Société et qui sont comptabilisées dans les capitaux propres plutôt que dans le passif [voir la note 12 j)]. Les montants de chaque filiale sont indiqués avant les ajustements de consolidation.

<i>État résumé de la situation financière</i> 28 février	Juwon Special Steel Co. Ltd.		Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.		Velan ABV S.p.A.	
	2015 \$	2014 \$	2015 \$	2014 \$	2015 \$	2014 \$
Actifs courants	10 149	10 745	4 775	4 796	-	-
Passifs courants	4 203	2 810	1 200	1 481	-	-
Actifs courants, montant net	5 946	7 935	3 575	3 315	-	-
Actifs non courants	4 929	4 693	1 874	1 923	-	-
Passifs non courants	1 585	2 511	170	173	-	-
Actifs non courants, montant net	3 344	2 182	1 704	1 750	-	-
Actif net	9 290	10 117	5 279	5 065	-	-
Cumul des participations ne donnant pas le contrôle	4 935	5 531	1 547	1 523	-	-

<i>État résumé du résultat global</i>	Juwon Special Steel Co. Ltd.		Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.		Velan ABV S.p.A.	
	2015 \$	2014 \$	2015 \$	2014 \$	2015 \$	2014 \$
Chiffre d'affaires	21 734	20 079	7 757	10 008	-	16 247
Résultat net de l'exercice	1 368	1 234	559	552	-	108
Autres éléments du résultat global	(302)	172	-	-	-	-
Résultat global total de l'exercice	1 066	1 406	559	552	-	108
Résultat net attribué aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	684	617	140	138	-	33
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	947	-	86	103	-	-

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

<i>Tableau résumé des flux de trésorerie</i>	Juwon Special Steel Co. Ltd.		Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.		Velan ABV S.p.A.	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 995	1 615	1 373	485	-	2 810
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(848)	(224)	(46)	(37)	-	(438)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 895)	973	(349)	(409)	-	(57)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(748)	2 364	978	39	-	2 315

Les résultats de Velan ABV S.p.A. pour l'exercice 2014 qui sont compris dans l'état résumé du résultat global et le tableau résumé des flux de trésorerie ci-dessus sont ceux de la période allant du 1^{er} mars 2013 au 16 juillet 2013, date à laquelle la Société a acquis une participation ne donnant pas le contrôle dans cette filiale [voir la note 6 d)]. C'est pourquoi l'état résumé de la situation financière figurant ci-dessus ne contient pas l'information financière de Velan ABV S.p.A. pour les exercices 2015 et 2014.

d) Transactions avec les détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle

En raison des pertes subies au cours de périodes précédentes, la filiale italienne de la Société, ABV, a été tenue de restructurer son capital social. En raison de cette restructuration du capital, le capital social existant d'ABV a été annulé. De nouvelles actions ont été émises uniquement à la Société au moyen de la conversion de prêts en cours consentis par la Société à ABV en tant qu'actionnaire. De plus, les prêts d'actionnaires à payer aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle d'ABV totalisant 1 403 \$ (1 071 €) ont été remboursés dans le cadre de la restructuration du capital. Par suite de ce processus, la Société a acquis la participation résiduelle de 30 % dans ABV, dont elle est devenue l'unique actionnaire le 16 juillet 2013.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

7. Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Matériel et outillage	Mobilier et agence- ments	Matériel informatique	Matériel roulant	Améliora- tions locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 28 février 2013								
Coût	11 907	50 964	136 462	7 960	4 875	2 584	2 897	217 649
Cumul des amortissements	-	(21 157)	(94 014)	(5 389)	(3 658)	(1 593)	(1 208)	(127 019)
	11 907	29 807	42 448	2 571	1 217	991	1 689	90 630
Exercice clos le 28 février 2014								
Solde d'ouverture	11 907	29 807	42 448	2 571	1 217	991	1 689	90 630
Entrées	271	1 878	12 855	903	1 043	389	614	17 953
Sorties	-	(2)	153	(116)	(3)	(52)	(52)	(72)
Amortissement	-	(1 720)	(8 416)	(665)	(750)	(400)	(290)	(12 241)
Change	(17)	(453)	(263)	594	5	18	451	335
	12 161	29 510	46 777	3 287	1 512	946	2 412	96 605
Au 28 février 2014								
Coût	12 161	52 486	145 907	10 622	5 879	2 922	4 356	234 333
Cumul des amortissements	-	(22 976)	(99 130)	(7 334)	(4 367)	(1 976)	(1 945)	(137 728)
	12 161	29 510	46 777	3 288	1 512	946	2 411	96 605
Exercice clos le 28 février 2015								
Solde d'ouverture	12 161	29 510	46 777	3 288	1 512	946	2 411	96 605
Entrées	3	1 251	9 496	469	1 118	363	122	12 822
Sorties	-	-	(264)	(15)	-	(16)	-	(295)
Amortissement	-	(1 761)	(9 907)	(578)	(815)	(386)	(302)	(13 749)
Change	(490)	(958)	(1 191)	(926)	(63)	(59)	(411)	(4 098)
	11 674	28 042	44 911	2 238	1 752	848	1 820	91 285
Au 28 février 2015								
Coût	11 674	51 139	146 247	8 388	6 740	2 866	3 694	230 748
Cumul des amortissements	-	(23 097)	(101 336)	(6 150)	(4 988)	(2 018)	(1 874)	(139 463)
	11 674	28 042	44 911	2 238	1 752	848	1 820	91 285

La dotation aux amortissements de 13 749 \$ (12 241 \$ en 2014) est incluse dans l'état consolidé du résultat net, à raison de 12 196 \$ (10 865 \$ en 2014) dans le coût des ventes et de 1 553 \$ (1 376 \$ en 2014) dans les frais d'administration.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

8. Immobilisations incorporelles et goodwill

	Goodwill	Logiciels	Brevets, produits et conception	Listes de clients	Accords de non- concurrence	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 28 février 2013							
Coût	24 080	6 953	13 720	7 067	784	2 175	54 779
Cumul des amortissements	-	(5 661)	(2 238)	(1 297)	(288)	(2 101)	(11 585)
	24 080	1 292	11 482	5 770	496	74	43 194
Exercice clos le 28 février 2014							
Solde d'ouverture	24 080	1 292	11 482	5 770	496	74	43 194
Entrées	-	390	-	-	-	7	397
Sorties et cessions	-	44	3	-	-	(73)	(26)
Amortissement	-	(753)	(889)	(720)	(160)	(3)	(2 525)
Change	1 342	52	606	296	23	-	2 319
	25 422	1 025	11 202	5 346	359	5	43 359
Au 28 février 2014							
Coût	25 422	7 611	14 485	7 461	829	1 091	56 899
Cumul des amortissements	-	(6 586)	(3 283)	(2 115)	(470)	(1 086)	(13 540)
	25 422	1 025	11 202	5 346	359	5	43 359
Exercice clos le 28 février 2015							
Solde d'ouverture	25 422	1 025	11 202	5 346	359	5	43 359
Entrées	-	384	13	-	-	3	400
Sorties et cessions	-	(19)	-	-	-	-	(19)
Amortissement	-	(650)	(866)	(699)	(155)	(4)	(2 374)
Change	(4 736)	(130)	(1 975)	(903)	(46)	-	(7 790)
	20 686	610	8 374	3 744	158	4	33 576
Au 28 février 2015							
Coût	20 686	7 343	11 805	6 072	675	890	47 471
Cumul des amortissements	-	(6 733)	(3 431)	(2 328)	(517)	(886)	(13 895)
	20 686	610	8 374	3 744	158	4	33 576

La dotation aux amortissements de 2 374 \$ (2 525 \$ en 2014) est incluse dans l'état consolidé du résultat net à raison de 1 890 \$ (1 992 \$ en 2014) dans le coût des ventes et de 484 \$ (533 \$ en 2014) dans les frais d'administration.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

9. Dettes d'exploitation et charges à payer

	Au 28 février 2015 \$	Au 28 février 2014 \$
Dettes fournisseurs	26 868	31 410
Charges à payer	41 018	41 712
Autres	3 111	3 468
	70 997	76 590

10. Facilités de crédit

- a) La Société et sa filiale américaine, Velan Valve Corp., avaient accès aux facilités de crédit suivantes au 28 février 2015 :

Non garanties

Facilités de crédit disponibles

87 983 \$ (85 000 \$ CA et 20 000 \$ US) [96 756 \$
(85 000 \$ CA et 20 000 \$ US) en 2014] (note 25)

Taux d'emprunt

Taux préférentiel
au taux préférentiel majoré de 0,75 %

Les facilités non garanties ci-dessus sont disponibles sous forme de lignes de crédit d'exploitation remboursables à vue, d'emprunts bancaires, de lettres de crédit, d'acceptations bancaires, d'emprunts au LIBOR, de lettres de garantie et de découverts bancaires. Ces facilités sont assujetties à un renouvellement annuel.

Au 28 février 2015, un montant de 9 435 \$ (21 699 \$ en 2014) avait été prélevé sur ces facilités de crédit non garanties sous forme de lignes de crédit d'exploitation remboursables à vue et de découverts bancaires. Un montant supplémentaire de 12 377 \$ (7 881 \$ en 2014) a été prélevé sur ces facilités de crédit non garanties sous forme de lettres de crédit et de lettres de garantie.

En plus des facilités de crédit non garanties décrites ci-dessus, la Société détient une facilité auprès d'Exportation et développement Canada de 40 000 \$ visant des lettres de crédit et des lettres de garantie. Au 28 février 2015, un montant de 9 476 \$ (8 862 \$ en 2014) avait été prélevé sur cette facilité.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

- b) Les filiales à l'étranger et les entités structurées avaient accès aux facilités de crédit suivantes au 28 février 2015 :

Garanties par des sûretés de la société

Facilités de crédit disponibles	Taux d'emprunt
Filiales à l'étranger	0,54 % à 10,50 %
60 749 \$ (45 172 €; 2 000 £; 4 018 400 KW; 200 000 INR) [66 489 \$ (40 822 €; 2 000 £; 4 691 250 KW; 5 633 CNY; 90 000 INR) en 2014] (note 25)	(0,75 % à 7,65 % en 2014)
Entités structurées à l'étranger	3,11 % à 5,00 %
5 070 \$ (5 590 000 KW) [6 184 \$ (6 600 000 KW) en 2014] (note 25)	(3,11 % à 5,00 % en 2014)

Les facilités de crédit ci-dessus sont disponibles sous forme de lignes de crédit d'exploitation remboursables à vue, d'emprunts bancaires, de garanties, de lettres de crédit et de contrats de change à terme. La majorité de ces facilités de crédit porte intérêt à des taux variables fondés sur le LIBOR, l'EURIBOR, le KORIBOR, l'EONIA ou le taux préférentiel. Les taux d'emprunt indiqués ci-dessus étaient les taux en vigueur aux 28 février 2015 et 2014. Les durées des facilités ci-dessus peuvent varier, certaines étant renouvelables annuellement ou ayant une durée indéterminée. La valeur nette comptable globale des actifs donnés en garantie aux termes des facilités de crédit ci-dessus totalise 8 233 \$ (21 602 \$ en 2014).

Au 28 février 2015, un montant de 6 181 \$ (11 092 \$ en 2014) avait été prélevé sur ces facilités de crédit garanties sous forme de lignes de crédit d'exploitation remboursables à vue et de découverts bancaires. Un montant supplémentaire de 4 867 \$ (1 473 \$ en 2014) a été prélevé sur ces facilités de crédit garanties sous forme de lettres de crédit et de lettres de garantie.

11. Provisions

	Au 28 février 2015 \$	Au 28 février 2014 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	8 060	6 345
Provisions supplémentaires	3 618	2 969
Montants utilisés au cours de l'exercice	(2 211)	(1 628)
Change	(1 593)	374
Solde à la clôture de l'exercice	7 874	8 060

Les provisions de la Société se composent entièrement de garanties. La Société offre diverses garanties aux acheteurs de ses robinets. La direction estime la provision pour réclamations au titre des garanties en s'appuyant sur l'information historique sur les réclamations au titre de garanties, ainsi que sur les tendances récentes pouvant laisser supposer que l'information passée sur les coûts pourrait ne pas correspondre à celle des réclamations futures. Parmi les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'information estimée relativement aux réclamations, mentionnons la réussite des mesures prises par la Société au chapitre de la productivité et de la qualité, ainsi que les coûts des pièces et de la main-d'œuvre.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

12. Dette à long terme

	Au 28 février 2015 \$	Au 28 février 2014 \$
Société		
Emprunt bancaire non garanti [note 12 a)]	6 667	12 000
Filiale française		
Emprunt bancaire non garanti (68 €; 166 € en 2014) [note 12 b)]	76	230
Emprunt bancaire garanti (84 €; 134 € en 2014) [note 12 c)]	94	185
Emprunt bancaire garanti (néant; 342 € en 2014)	-	472
Filiale italienne		
Emprunt bancaire non garanti (662 €; 757 € en 2014) [note 12 d)]	744	1 046
Emprunt bancaire non garanti (629 €; 707 € en 2014) [note 12 e)]	707	977
Emprunt non garanti consenti par une banque d'État (371 €; 439 € en 2014) [note 12 f)]	417	605
Entité structurée coréenne		
Emprunt bancaire garanti (22 800 KW; 24 000 KW en 2014) [note 12 g)]	21	22
Emprunt bancaire garanti (900 000 KW; 900 000 KW en 2014) [note 12 h)]	816	843
Emprunt bancaire non garanti (500 000 KW; 500 000 KW en 2014) [note 12 i)]	454	469
Autres [note 12 j)]	4 831	5 241
	14 827	22 087
Moins la partie à court terme	10 644	10 402
	4 183	11 685

a) Emprunt bancaire non garanti

L'emprunt bancaire non garanti de 6 667 \$ porte intérêt au taux de 2,74 %, est remboursable par mensualités de 444 \$ et vient à échéance en 2016.

b) Emprunt bancaire non garanti

L'emprunt bancaire non garanti de 76 \$ (68 €) porte intérêt au taux de 2,6 %, est remboursable par versements trimestriels de 29 \$ et vient à échéance en 2016.

c) Emprunt bancaire garanti

L'emprunt bancaire garanti de 94 \$ (84 €) porte intérêt au taux de 2,7 %, est remboursable par mensualités de 8 \$ et vient à échéance en 2016. Certaines pièces de matériel et d'outillage ont été données en garantie de cet emprunt.

d) Emprunt bancaire non garanti

L'emprunt bancaire non garanti de 744 \$ (662 €) porte intérêt au taux de 2,91 %, est remboursable par mensualités et vient à échéance en 2021.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

e) Emprunt bancaire non garanti

L'emprunt bancaire non garanti de 707 \$ (629 €) porte intérêt au taux de 4,90 %, est remboursable par mensualités et vient à échéance en 2021.

f) Emprunt non garanti consenti par une banque d'État

L'emprunt non garanti consenti par une banque d'État de 417 \$ (371 €) ne porte pas intérêt, est remboursable par versements semestriels et vient à échéance en 2020.

g) Emprunt bancaire garanti

L'emprunt bancaire garanti de 21 \$ (22 800 KW) porte intérêt au taux de 1,50 % et est remboursable en 2020. Certains terrains, un bâtiment et certaines pièces de matériel et d'outillage ont été donnés en garantie de cet emprunt.

h) Emprunt bancaire garanti

L'emprunt bancaire garanti de 816 \$ (900 000 KW) porte intérêt au taux de 3,10 % et est remboursable en 2015. Certains terrains, un bâtiment et certaines pièces de matériel et d'outillage ont été donnés en garantie de cet emprunt.

i) Emprunt bancaire non garanti

L'emprunt bancaire non garanti de 454 \$ (500 000 KW) porte intérêt au taux de 3,39 % et est remboursable en 2015.

j) L'élément « Autres » comprend un montant de 3 580 \$ (3 185 €) [4 049 \$ (2 931 €) en 2014] lié à une option d'achat inconditionnelle détenue par un actionnaire minoritaire d'une des filiales de la Société. Ce montant est considéré comme un passif et non comme une participation ne donnant pas le contrôle. Le passif est comptabilisé initialement à titre de quote-part revenant à la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de la filiale ou de l'entité structurée. Ultérieurement, le passif est comptabilisé à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux effectif initial. Les ajustements apportés à la valeur comptable sont comptabilisés à titre de charge financière dans l'état consolidé du résultat net.

k) Le calendrier des remboursements futurs de la dette s'établit comme suit :

	\$
29 février 2016	10 644
28 février 2017	1 675
28 février 2018	298
28 février 2019	303
28 février 2020	307
Exercices suivants	1 600
	14 827

La valeur comptable nette globale des actifs donnés en nantissement aux termes des conventions d'emprunt à long terme a totalisé 2 742 \$ (3 217 \$ en 2014).

l) La valeur comptable de la dette à long terme correspond approximativement à la juste valeur.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

13. Capital social

- a) Autorisé – en nombre illimité
- Actions privilégiées pouvant être émises en séries
 - Actions à droit de vote subalterne
 - Actions à droit de vote multiple (cinq voix par action) pouvant être converties en actions à droit de vote subalterne
- b) Émis

	Au 28 février 2015 \$	Au 28 février 2014 \$
6 372 601 actions à droit de vote subalterne (6 392 201 au 28 février 2014) [notes 13 c) et d)]	69 349	69 562
15 566 567 actions à droit de vote multiple	7 126	7 126
	<u>76 475</u>	<u>76 688</u>

- c) Aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société peut racheter, en vue d'annulation, au cours de la période de 12 mois se terminant le 21 octobre 2015, un nombre maximal de 100 000 des actions à droit de vote subalterne émises de la Société (ce qui représente environ 1,57 % des actions de cette catégorie émises au 9 octobre 2014). Au cours de l'exercice clos le 28 février 2015, 19 600 actions à droit de vote subalterne ont été rachetées pour une contrepartie en trésorerie de 306 \$, puis ont été annulées. Au cours de l'exercice clos le 28 février 2014, aucune action à droit de vote subalterne n'avait été rachetée. L'excédent du montant du rachat sur le capital déclaré des actions a été porté au débit du surplus d'apport et des résultats non distribués.
- d) En 1996, la Société a établi un régime d'options sur actions fixe (le « Régime d'options sur actions »), qu'elle a modifié au cours de l'exercice 2007 pour permettre à certains employés à temps plein, administrateurs, dirigeants et conseillers de la Société d'acheter des actions à droit de vote subalterne.

Le prix de souscription des actions à droit de vote subalterne attribuées aux termes des options est le montant le plus élevé entre i) le cours moyen pondéré de ces actions à droit de vote subalterne pour les cinq jours de bourse précédant la date d'attribution durant lesquels les actions à droit de vote subalterne ont été négociées à la Bourse de Toronto; et ii) le cours des actions à droit de vote subalterne le dernier jour où elles ont été négociées à la Bourse de Toronto, immédiatement avant la date d'attribution.

Le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne pouvant être émises de temps à autre aux termes du Régime d'options sur actions correspond à un pourcentage maximal fixe de 5 % du nombre global des actions à droit de vote multiple et des actions à droit de vote subalterne émises et en circulation de temps à autre.

L'attribution des options est laissée à la discrétion du conseil d'administration qui, à la date d'attribution, établit la durée et la période d'acquisition des droits. L'acquisition des droits rattachés aux options commence généralement 12 mois après la date d'attribution, et les droits s'accumulent annuellement pendant la période d'acquisition, à condition qu'il y ait emploi continu. La durée maximale autorisée des options est de 10 ans.

Une charge de rémunération de 15 \$ (23 \$ en 2014) a été inscrite à l'état consolidé du résultat net et portée au crédit du surplus d'apport.

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2014, 35 000 options avaient été exercées, entraînant l'émission de 35 000 actions à droit de vote subalterne de la Société pour un produit de 374 \$ qui avait été porté au crédit du capital social. Aucune option n'a été exercée au cours de l'exercice clos le 28 février 2015.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Le tableau qui suit résume la situation du Régime d'options sur actions :

	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée contractuelle moyenne pondérée (en mois)
En circulation au 28 février 2013	180 000	11,51 \$ (11,88 \$ CA)	16,8
Exercées	(35 000)	10,70 \$ (11,00 \$ CA)	-
Expirées/auxquelles il a été renoncé	(95 000)	10,70 \$ (11,00 \$ CA)	-
En circulation au 28 février 2014	50 000	12,78 \$ (14,15 \$ CA)	29,0
Exercables au 28 février 2014	33 334	12,78 \$ (14,15 \$ CA)	
En circulation au 28 février 2014	50 000	12,78 \$ (14,15 \$ CA)	29,0
Émises	100 000	16,43 \$ (20,88 \$ CA)	60,0
En circulation au 28 février 2015	150 000	14,91 \$ (18,64 \$ CA)	45,0
Exercables au 28 février 2015	50 000	11,32 \$ (14,15 \$ CA)	

14. Conversion des monnaies étrangères

Les profits (pertes) de change réalisés à la conversion des soldes et transactions en monnaies étrangères et de la juste valeur des dérivés financiers et des dérivés incorporés libellés en monnaies étrangères au cours de l'exercice sont inclus dans le chiffre d'affaires et le coût des ventes, et s'établissent comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Chiffre d'affaires	2 074	(250)
Coût des ventes	(8 937)	(907)

15. Coût des ventes

	2015 \$	2014 \$
Variation des stocks de produits finis et des travaux en cours	18 850	15 364
Matières premières et consommables utilisées	163 407	190 382
Charges liées au personnel, exception faite des crédits d'impôt pour la recherche scientifique (note 17)	93 713	96 608
Dotation aux amortissements (note 19)	14 086	12 857
Variation de la provision pour stocks – montant net (note 5)	727	3 245
Perte de change (note 14)	8 937	907
Autres frais généraux de production	37 747	38 748
	<u>337 467</u>	<u>358 111</u>

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

16. Frais d'administration

	2015 \$	2014 \$
Charges liées au personnel, exception faite des crédits d'impôt pour la recherche scientifique (note 17)	44 575	43 310
Crédits d'impôt pour la recherche scientifique (notes 17 et 18)	(3 815)	(4 028)
Commissions	7 921	7 095
Frais de transport aux clients	4 635	6 411
Honoraires professionnels	10 958	11 929
Variation de la correction pour créances douteuses (note 25)	35	(638)
Dotation aux amortissements (note 19)	2 037	1 909
Autres	22 045	21 155
	<u>88 391</u>	<u>87 143</u>

17. Charges liées au personnel

	2015 \$	2014 \$
Salaires	99 173	99 518
Cotisations sociales	32 460	33 936
Crédits d'impôt pour la recherche scientifique (note 18)	(3 815)	(4 028)
Rémunération fondée sur des actions [note 13 d)]	15	23
Autres	6 640	6 441
	<u>134 473</u>	<u>135 890</u>

18. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont inclus dans le coût des ventes et les frais d'administration, et s'établissent comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Frais de recherche et de développement	9 231	8 844
Moins les crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement	(3 815)	(4 028)
	<u>5 416</u>	<u>4 816</u>

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

19. Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements sont incluses dans le coût des ventes et les frais d'administration, et s'établissent comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	13 749	12 241
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	2 374	2 525
	<u>16 123</u>	<u>14 766</u>

20. Impôt sur le résultat

	2015 \$	2014 \$
Impôt exigible :		
Impôt sur le résultat exigible de l'exercice	11 470	10 289
Ajustements au titre des exercices antérieurs	209	349
	<u>11 679</u>	<u>10 638</u>
Impôt différé :		
Naissance et renversement des différences temporaires	(1 906)	1 121
	<u>9 773</u>	<u>11 759</u>
Charge d'impôt sur le résultat		

L'impôt sur le résultat avant impôt de la Société diffère du montant qui aurait été obtenu par application des taux d'impôt prévus par la loi aux bénéfices d'entités consolidées, comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Résultat avant impôt au taux prévu par la loi de 26,90 % (26,90 % en 2014)	7 792	11 503
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence dans les taux d'impôt prévus par la loi dans les territoires étrangers	1 624	1 025
Perte (profit) de change non déductible (imposable)	539	(4)
Pertes non assujetties à l'impôt	874	369
Avantage attribuable à une structure de financement	(1 342)	(1 309)
Autres	286	175
	<u>9 773</u>	<u>11 759</u>
Charge d'impôt sur le résultat		

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé :

	2015 \$	2014 \$
Actifs d'impôt différé :		
À réaliser dans plus de 12 mois	7 502	6 465
À réaliser dans les 12 mois à venir	4 890	4 941
Passifs d'impôt différé :		
À réaliser dans plus de 12 mois	(8 199)	(7 772)
À réaliser dans les 12 mois à venir	(150)	(1 498)
Actif d'impôt différé, montant net	4 043	2 136

Le tableau qui suit présente les variations du montant net du compte d'actifs d'impôt différé :

	2015 \$	2014 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 136	3 191
Recouvrement (charge) en résultat net consolidé	1 906	(1 121)
Change	1	66
Solde à la clôture de l'exercice	4 043	2 136

Le tableau qui suit présente les principales composantes du montant net du compte d'actifs d'impôt différé :

	2015 \$	2014 \$
Immobilisations corporelles	(4 858)	(3 832)
Immobilisations incorporelles	(3 798)	(5 254)
Provisions et réserves non déductibles	5 675	3 491
Crédits d'impôt à l'investissement	(930)	(909)
Stocks	6 378	4 324
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	2 479	2 399
Autres	(903)	1 917
	4 043	2 136

Des actifs d'impôt différé de 1 664 \$ (606 \$ en 2014) n'ont pas été comptabilisés par la Société au titre de pertes autres qu'en capital totalisant 5 707 \$ (1 782 \$ en 2014) qui peuvent être reportées prospectivement pour réduire le résultat imposable d'exercices futurs. Ces pertes expirent entre 2021 jusqu'à une date indéterminée.

Des actifs d'impôt différé de 276 \$ (276 \$ en 2014) n'ont pas été comptabilisés par la Société au titre de pertes en capital totalisant 2 051 \$ (2 051 \$ en 2014) qui peuvent être reportées prospectivement pour une période indéfinie afin de réduire les gains en capital imposables futurs.

Des passifs d'impôt différé de 6 967 \$ (7 009 \$ en 2014) n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt à la source et d'autres impôts qui auraient été payables sur les bénéfices non rapatriés de certaines filiales. Ces montants ne devraient pas s'inverser dans un avenir prévisible. Au 28 février 2015, les bénéfices non rapatriés totalisaient 304 098 \$ (292 798 \$ en 2014).

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

21. Résultat par action

a) De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation au cours de l'exercice.

	2015	2014
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	18 580 \$	29 400 \$
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation	21 947 725	21 936 714
Résultat de base par action	0,85 \$	1,34 \$

b) Dilué

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation de manière à refléter l'hypothèse de la conversion des titres potentiellement dilutifs en actions à droit de vote subalterne et en actions à droit de vote multiple. La Société a une catégorie de titres dilutifs convertibles en actions à droit de vote subalterne et en actions à droit de vote multiple, à savoir des options sur actions. En ce qui concerne ces options sur actions, un calcul est effectué pour déterminer le nombre d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple qui auraient pu être acquises à la juste valeur (déterminée comme correspondant au cours moyen sur le marché des actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation de la Société pour la période), en fonction des prix d'exercice dont les options sur actions sont assorties. Le nombre d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple calculé ci-dessus est comparé avec le nombre d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple qui auraient été émises en supposant l'exercice des options sur actions.

	2015	2014
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	18 580 \$	29 400 \$
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation	21 947 725	21 936 714
Ajustements au titre des options sur actions	14 892	-
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple aux fins du calcul du résultat dilué par action	21 962 617	21 936 714
Résultat dilué par action	0,85 \$	1,34 \$

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

22. Engagements et éventualités

- a) Dans le cours normal des activités, la Société consent des garanties d'exécution relativement à ses produits et à la livraison dans les délais convenus, de même que des garanties de paiement anticipé et des cautionnements de soumission. Au 28 février 2015, la valeur maximale totale de ces garanties, advenant qu'elles soient exercées, s'élevait à 65 873 \$ (73 934 \$ en 2014). Ces garanties expirent comme suit :

	\$
29 février 2016	26 742
28 février 2017	16 110
28 février 2018	10 655
28 février 2019	11 807
29 février 2020	393
Exercices suivants	166
	<u>65 873</u>

- b) La Société a des engagements d'achat auprès de fournisseurs étrangers échéant à moins de un an et totalisant 8 722 \$ (4 452 \$ en 2014), engagements qui sont couverts par des lettres de crédit.

- c) Les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple (qui portent principalement sur des locaux et du matériel) s'établissent comme suit :

	\$
29 février 2016	1 066
28 février 2017	890
28 février 2018	840
28 février 2019	775
29 février 2020	688
Exercices suivants	690
	<u>4 949</u>

- d) Deux des filiales américaines de la Société ont été nommées défenderesses dans des poursuites relativement à la présence d'amiante dans des produits vendus antérieurement. La direction croit qu'elle a une solide défense, et les filiales ont été acquittées par le passé dans un certain nombre de cas semblables. En raison des nombreuses incertitudes inhérentes à l'établissement de prévisions concernant l'issue de ces poursuites, ainsi que de l'évolution des poursuites relatives à l'amiante aux États-Unis, la direction croit qu'il n'est pas possible de faire une estimation du passif au titre de l'amiante des filiales. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les comptes.

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2015, les frais juridiques et frais connexes relatifs à ces questions se sont élevés à 6 085 \$ (5 472 \$ en 2014).

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

- e) Des poursuites et des actions ou des réclamations survenant dans le cours normal des activités sont en instance ou guettent la Société. Bien que, pour l'instant, il ne soit pas possible d'en déterminer le dénouement, d'après les faits actuellement connus, la Société ne croit pas que l'issue ultime aura une incidence négative importante sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou ses liquidités. Aucune provision n'a été constituée dans les comptes.

Le 3 décembre 2014, San Diego Gas & Electric Company (« SDG ») a intenté une poursuite contre Velan Valve Corp., filiale entièrement détenue de la Société, devant la cour supérieure de l'État de Californie au sujet de robinets haute pression fournis à SDG et installés à son centre d'énergie Palomar (l'« installation »).

Des dommages-intérêts à l'installation d'une valeur de plus de 9 000 \$ sont réclamés dans le cadre de cette poursuite relativement à une prétendue défectuosité des robinets fournis par Velan Valve Corp. La réclamation est pour la responsabilité stricte présumée du fait du produit et pour la négligence présumée. La Société soutient que cette réclamation est non fondée.

La Société a l'intention de se défendre avec vigueur et prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger sa réputation. Bien qu'elle ne puisse prédire l'issue de cette poursuite, la Société croit que, selon l'information actuellement disponible, la résolution du litige n'aura pas une incidence négative importante sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou ses liquidités. La Société a signalé cette réclamation auprès de sa compagnie d'assurance, et la franchise de 100 \$ a été comptabilisée.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

23. Transactions entre parties liées

Les transactions et les soldes avec les parties liées surviennent dans le cours normal des activités. Les transactions et les soldes avec les parties liées qui ne sont pas présentés séparément dans les présents états financiers consolidés s'établissent comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Société affiliée détenue par des parties liées à l'actionnaire détenant le contrôle		
Achats – constituants de matières	1 459	1 889
Ventes – constituants de matières	67	104
Montants facturés par une société affiliée dans laquelle une partie liée à l'actionnaire détenant le contrôle détient une participation de 50 %		
Consultation informatique	14	4
Montant facturé par l'actionnaire détenant le contrôle à l'une des filiales de la Société et certains de ses dirigeants		
Loyer fondé sur l'utilisation hebdomadaire	27	25
Créances d'exploitation		
Sociétés affiliées	-	32
Montant facturé par des actionnaires minoritaires de la filiale italienne de la Société [jusqu'à l'acquisition de la participation résiduelle de 30 % – note 6 d)]		
Loyer relatif aux installations de fabrication	-	271
Charge d'intérêts sur les emprunts à rembourser aux actionnaires	-	33
Dettes d'exploitation et charges à payer		
Sociétés affiliées	82	174
Actionnaire détenant le contrôle	35	21
Rémunération de membres clés ² de la direction		
Salaires et autres avantages à court terme	4 405	3 841
Rémunération fondée sur des actions	15	23

² Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (internes ou externes) et certains cadres supérieurs.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

24. Informations sectorielles

La Société présente ses résultats sous un seul secteur d'exploitation à présenter. Le tableau qui suit présente la répartition géographique de son chiffre d'affaires et de ses actifs :

	28 février 2015						
	Canada \$	États-Unis \$	France \$	Italie \$	Autres pays \$	Ajustement de consolidation \$	Chiffres consolidés \$
Chiffre d'affaires							
Clients							
Nationaux	37 258	142 930	54 190	553	22 237		257 168
Exportation	91 517	-	49 434	34 935	22 696		198 582
Intragroupe (exportation)	83 279	17 230	144	3 156	56 022	(159 831)	-
Total	212 054	160 160	103 768	38 644	100 955	(159 831)	455 750
Immobilisations corporelles	41 588	7 926	10 496	3 854	27 421	-	91 285
Immobilisations incorporelles et goodwill	78	-	9 229	24 215	54	-	33 576
Autres actifs identifiables	245 375	30 633	132 780	39 964	110 638	(125 623)	433 767
Total des actifs identifiables	287 041	38 559	152 505	68 033	138 113	(125 623)	558 628

	28 février 2014						
	Canada \$	États-Unis \$	France \$	Italie \$	Autres pays \$	Ajustement de consolidation \$	Chiffres consolidés \$
Chiffre d'affaires							
Clients							
Nationaux	71 899	116 343	58 630	1 011	12 779		260 662
Exportation	108 673	-	48 538	36 834	34 550		228 595
Intragroupe (exportation)	91 160	33 383	895	839	55 764	(182 041)	-
Total	271 732	149 726	108 063	38 684	103 093	(182 041)	489 257
Immobilisations corporelles	42 365	8 693	13 612	5 279	26 663	(7)	96 605
Immobilisations incorporelles et goodwill	169	-	11 522	31 597	71	-	43 359
Autres actifs identifiables	261 928	34 886	165 934	30 499	108 026	(117 083)	484 190
Total des actifs identifiables	304 462	43 579	191 068	67 375	134 760	(117 090)	624 154

25. Gestion du risque financier

Du fait de ses activités, la Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par la division des finances de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette division consiste à définir, à évaluer et à couvrir les risques financiers de concert avec les équipes des finances des filiales de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques. L'utilisation des instruments financiers dérivés est assujettie à une politique aux termes de laquelle aucune transaction sur dérivé ne doit être conclue en vue d'établir une position de spéculation ou de levier, le corollaire étant que toutes les transactions visant des dérivés doivent avoir pour seul objet la gestion des risques.

Vue d'ensemble

Le tableau qui suit fait état des instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés :

Instruments financiers	Risques			
	Risque de marché			
	Change	Taux d'intérêt	Crédit	Liquidité
Trésorerie et équivalents de trésorerie	x	x	x	
Placements à court terme	x	x	x	
Créances d'exploitation	x		x	
Actifs dérivés	x		x	
Dette bancaire	x	x		x
Emprunts bancaires à court terme	x	x		x
Dettes d'exploitation et charges à payer	x			x
Acomptes de clients	x			x
Dividendes à payer	x			x
Provision pour garanties d'exécution	x			x
Passifs dérivés	x			x
Dette à long terme	x	x		x

Risque de marché

Risque de change

Le risque de change lié aux instruments financiers s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des taux de change. La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et court un risque de change découlant de son exposition à diverses monnaies. Le risque de change est lié aux transactions commerciales et aux actifs et passifs comptabilisés qui sont libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société. La Société possède des établissements qui utilisent différentes monnaies fonctionnelles et, par conséquent, chacun d'entre eux est exposé au risque de change lié à sa monnaie fonctionnelle.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Lorsqu'elle le peut, la Société rapproche les encaissements et les décaissements effectués dans une même monnaie. Le montant net de l'exposition résiduelle attendue aux monnaies étrangères fait l'objet d'une couverture. Pour couvrir cette exposition, la Société utilise des instruments dérivés de change, soit principalement des contrats de change à terme. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures aux fins comptables.

Aux 28 février 2015 et 2014, les instruments en vigueur s'établissaient comme suit :

	Fourchette de taux de change		Profit (perte) (en milliers de \$ US)		Notionnel (en milliers)	
	28 février 2015	28 février 2014	28 février 2015 \$	28 février 2014 \$	28 février 2015	28 février 2014
Contrats de change à terme						
Vendre des dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	1,09 – 1,26	1,04 – 1,12	(3 047)	(1 275)	49 565 \$ US	43 057 \$ US
Vendre des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	1,14 – 1,40	1,29 – 1,36	(2 236)	192	19 573 \$ US	8 498 \$ US
Acheter des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	1,12 – 1,27	1,34 – 1,36	30	(14)	1 119 \$ US	483 \$ US
Vendre des dollars américains contre des livres sterling – de 0 à 12 mois	-	1,52	-	130	-	1 315 \$ US
Vendre des dollars américains contre des wons coréens – de 0 à 12 mois	-	1 070 – 1 075	-	94	-	1 348 \$ US
Vendre des euros contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,10 – 1,14	1,31 – 1,37	(6)	(133)	5 907 €	9 026 €
Acheter des livres sterling contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,55 – 1,62	1,61 – 1,68	(37)	3	599 £	2 746 £
Acheter des livres sterling contre des euros – de 0 à 12 mois	0,74 – 0,79	-	78	-	1 982 £	-

Les contrats de change à terme sont des contrats aux termes desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des monnaies étrangères au prix d'exercice. La juste valeur des instruments de change est inscrite à l'état consolidé du résultat net et reflète les montants estimés que la Société aurait versés ou reçus pour régler ces contrats à la date de clôture. Les profits latents sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes latentes, à titre de passifs dérivés, dans l'état consolidé de la situation financière.

Le tableau suivant présente une analyse de la sensibilité des risques de change les plus importants de la Société liés à sa position nette dans des instruments financiers libellés en monnaies étrangères, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les instruments financiers dérivés, les créances d'exploitation, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes des clients, la provision pour garanties d'exécution et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer. Un raffermissement hypothétique de 5,0 % des monnaies suivantes aurait eu l'incidence suivante pour l'exercice clos le 28 février 2015 :

	Bénéfice net (perte nette)	Autres éléments du résultat global
Raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain	1 083	-
Raffermissement de l'euro par rapport au dollar américain	766	-

Un fléchissement hypothétique de 5,0 % des monnaies mentionnées ci-dessus aurait eu l'incidence contraire.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Pour les besoins de l'analyse ci-dessus, le risque de change ne comprend pas la conversion des monnaies de filiales dans la monnaie de présentation de la Société. Pour ses filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain) de la Société, ce risque aurait eu une incidence sur les autres éléments du résultat global.

Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison principalement de ses facilités de crédit, de sa dette à long terme et de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Les éléments à taux variable exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie, et les éléments portant intérêt à taux fixes exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. La plus grande partie de la dette à long terme et des facilités de crédit de la Société porte intérêt, et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie rapportent des intérêts à des taux variables. Une variation hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence significative sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte inattendue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est principalement lié aux créances d'exploitation de la Société.

Le risque de crédit de la Société associé à ses créances d'exploitation est concentré et, au 28 février 2015, quatre clients (deux clients en 2014) représentaient plus de 5 % chacun des créances d'exploitation, dont un en représentait 10,3 % (5,4 % en 2014), alors que les 10 principaux clients de la Société en représentaient 54,7 % (36,5 % en 2014). De plus, un client représentait 10,9 % du chiffre d'affaires de la Société (aucun client ne représentait plus de 10 % du chiffre d'affaires en 2014).

Pour réduire son risque de crédit, la Société évalue continuellement la solvabilité de ses clients et applique des procédures d'évaluation spécifiques à l'égard de tous ses nouveaux clients. L'évaluation comprend l'analyse par échéance des créances d'exploitation, ainsi que l'analyse des profils historiques de paiement, de la solvabilité des clients et des tendances économiques du moment. Chaque client se voit attribuer une limite de crédit spécifique qui est révisée périodiquement. Un compte de correction de valeur pour créances d'exploitation irrécouvrables est établi lorsque, selon l'évaluation de la direction, le recouvrement d'une créance n'est pas raisonnablement assuré.

En raison de ses instruments financiers dérivés, de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements à court terme, la Société est également exposée à un risque de crédit qu'elle gère en faisant affaire avec des institutions financières très bien notées.

Le risque de crédit principal de la Société est limité à la valeur comptable des créances clients et des profits sur les actifs dérivés.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Le tableau qui suit présente un sommaire du classement par échéance des créances clients :

	Au 28 février 2015 \$	Au 28 février 2014 \$
Courant	64 387	93 053
En souffrance depuis 0 à 30 jours	17 930	13 251
En souffrance depuis 31 à 90 jours	12 360	9 375
En souffrance depuis plus de 90 jours	4 804	9 039
	99 481	124 718
Moins la correction pour créances irrécouvrables	899	917
	98 582	123 801
Créances clients	98 582	123 801
Autres créances	6 735	5 177
	105 317	128 978
Total des créances clients	105 317	128 978

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations de la correction de valeur pour créances irrécouvrables :

	Au 28 février 2015 \$	Au 28 février 2014 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	917	1 525
Charge pour créances irrécouvrables	872	767
Recouvrement de créances clients	(665)	(1 237)
Sortie de créances clients	(172)	(168)
Change	(53)	30
	899	917
Solde à la clôture de l'exercice	899	917

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. La Société gère ce risque en exerçant une surveillance continue de ses besoins de trésorerie futurs. Les entités en exploitation effectuent les prévisions de flux de trésorerie, lesquelles sont ensuite totalisées par la division des finances de la Société. La Société a pour politique de maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants et de disposer de facilités de crédit afin de satisfaire aux exigences opérationnelles actuelles et futures.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers classés par type et par échéance contractuelle des paiements aux dates indiquées :

	Au 28 février 2015				
	Total	Moins de	De 1 an à	De 4 à 5	Plus de
	\$	1 an	3 ans	ans	5 ans
		\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme	14 827	10 644	1 973	610	1 600
Dettes d'exploitation et charges à payer	70 997	70 997	-	-	-
Acomptes de clients	44 111	44 111	-	-	-
Provision pour garanties d'exécution	30 012	30 012	-	-	-
Dettes bancaires et emprunts bancaires à court terme	17 750	17 750	-	-	-
Passifs dérivés	5 362	5 362	-	-	-

	Au 28 février 2014				
	Total	Moins de	De 1 an à	De 4 à 5	Plus de
	\$	1 an	3 ans	ans	5 ans
		\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme	22 087	10 402	8 987	739	1 959
Dettes d'exploitation et charges à payer	76 590	76 590	-	-	-
Acomptes de clients	66 842	66 842	-	-	-
Provision pour garanties d'exécution	33 842	33 842	-	-	-
Dettes bancaires et emprunts bancaires à court terme	32 792	32 792	-	-	-
Passifs dérivés	1 501	1 501	-	-	-

Juste valeur des instruments financiers

Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés sur le marché visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – données non observables, comme des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché. Le niveau de la hiérarchie des justes valeurs au sein duquel doit être classée en totalité l'évaluation de la juste valeur doit être déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

La juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière s'établit comme suit :

Au 28 février 2015				
Classement à l'état de la situation financière et nature	Total \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Actifs				
Actifs dérivés	144	-	144	-
Passifs				
Passifs dérivés	5 362	-	5 362	-

Au 28 février 2014				
Classement à l'état de la situation financière et nature	Total \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Actifs				
Actifs dérivés	498	-	498	-
Passifs				
Passifs dérivés	1 501	-	1 501	-

Les évaluations de la juste valeur des actifs et des passifs dérivés de la Société sont classées au niveau 2, car elles sont établies au moyen des prix cotés sur le marché ou d'estimations fondées sur des données observables comme les taux d'intérêt, les courbes de rendement et les cours du change au comptant et futurs. La valeur comptable des instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, sauf indication contraire.

26. Gestion du capital

La stratégie de gestion du capital de la Société est conçue de manière à maintenir de solides liquidités afin de permettre à la Société de réaliser son plan de croissance interne, d'effectuer des acquisitions sélectives et d'offrir à ses actionnaires un bon rendement sur leurs placements tout en adoptant une approche prudente en matière de levier financier.

La stratégie financière de la Société est conçue pour atteindre les objectifs susmentionnés et prendre des mesures en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre ou racheter des actions, contracter ou rembourser des dettes, modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires ou entreprendre toute autre activité qu'elle considère comme appropriée dans les circonstances.

La Société s'appuie sur le ratio total des emprunts/capitaux propres pour assurer le suivi de son capital. Le total des emprunts se compose de toutes les dettes portant intérêt, et les capitaux propres sont définis comme le total des capitaux propres.

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Le ratio total des emprunts/capitaux propres s'établissait comme suit aux dates suivantes :

	Au 28 février 2015 \$	Au 28 février 2014 \$
Dette bancaire	15 616	31 876
Emprunts bancaires à court terme	2 134	916
Partie à court terme de la dette à long terme	10 644	10 402
Dette à long terme	4 183	11 685
Total des emprunts	32 577	54 879
Capitaux propres	345 093	359 119
Ratio total des emprunts/capitaux propres	9,4 %	15,3 %

L'objectif de la Société consiste à gérer de façon prudente le ratio total des emprunts/capitaux propres et de maintenir une capacité de financement pour des occasions d'affaires potentielles.

La stratégie et les objectifs financiers de la Société mentionnés précédemment n'ont pas changé par rapport à la dernière période de présentation de l'information financière. Ces objectifs et stratégies font l'objet d'une révision annuelle ou plus fréquente, si nécessaire.

La Société respecte tous ses engagements au titre de sa dette et de ses facilités de crédit, et elle n'est pas soumise à des exigences concernant son capital qui seraient imposées par une autorité de réglementation.

27. Ajustements visant à rapprocher le résultat net des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation

	2015 \$	2014 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	13 749	12 241
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 374	2 525
Impôt sur le résultat différé	(1 906)	1 121
Rémunération fondée sur des actions	15	23
Perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles	139	(296)
Intérêts courus sur un produit à payer	-	9
Perte de change réalisée sur la liquidation d'une filiale	636	-
Variation nette des actifs dérivés et des passifs dérivés	4 208	(37)
Variation nette des autres passifs	230	304
	19 445	15 890

Velan Inc.

Notes annexes

Exercices clos les 28 février 2015 et 2014

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

28. Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2015	2014
	\$	\$
Créances d'exploitation	23 602	5 443
Stocks	20 557	23 033
Impôts sur le résultat recouvrables	(7)	2 226
Acomptes et charges payées d'avance	(280)	1 011
Dettes d'exploitation et charges à payer	(5 603)	(1 825)
Impôt sur le résultat à payer	(197)	1 339
Acomptes de clients	(22 770)	(9 754)
Provisions	(186)	1 730
Provision pour garanties d'exécution	(3 837)	5 363
	11 279	28 566

Administrateurs et dirigeants

Administrateurs

A. K. Velan	Fondateur et Président émérite
T. Velan	Président du Conseil
W. Sheffield	Administrateur principal
P. Velan	Administrateur
R. Velan	Administrateur
C. Hooper	Administrateur
J. Latendresse	Administrateur
K. MacKinnon	Administrateur

Dirigeants

T. Velan	Chef de la direction
Y. Leduc	Président
I. Velan	Vice-président exécutif
W. Maar	Vice-président exécutif des ventes internationales et des opérations à l'étranger
J. Ball	Chef des finances
S. Cherlet	Chef des opérations
V. Apostolescu	Vice-président, Assurance de la qualité
S. Bruckert	Vice-président, Ressources humaines et chef du contentieux, secrétaire corporatif
J. Del Buey	Vice-président, Applications difficiles
P. Dion	Vice-président, Ventes - Canada
P. Lee	Vice-président, Ventes - États-Unis (division de l'Est)
G. Perez	Vice-président, Ingénierie
C. Pogue	Vice-président, Ventes - États-Unis (division de l'Ouest)
G. Sabourin	Vice-président, Trésorerie et systèmes financiers
A. Smith	Vice-président, Approvisionnement et production outre-mer
R. Sossoyan	Vice-président, Information financière internationale
N. Tarfa	Vice-président, Matériaux et technologies des procédés
D. Velan	Vice-président, Marketing
R. Velan	Vice-président, Administration des ventes (Amérique du Nord)
G. Zarifah	Vice-président, Immobilisations internationales et techniques de production

Renseignements à l'intention des actionnaires

Siège social

7007, chemin de la Côte-de-Liesse,
Montréal (Québec) Canada H4T 1G2

Site web

www.velan.com

Relations avec les investisseurs

John D. Ball
Chef des finances
7007, chemin de la Côte-de-Liesse, Montréal (Québec) Canada H4T 1G2
Tél. : (514) 748-7748, Poste 5537
Télec. : (514) 908-0180

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Agent de transfert

Société de fiducie CST

Actions en circulation au 28 février 2015

6 372 601 actions à droit de vote subalterne
15 566 567 actions à droit de vote multiple

Inscription boursière

Symbole : VLN

Cours extrêmes

Haut : 21,94 \$ CA
Bas : 15,17 \$ CA

À la clôture le 28 février 2015: 19,00 \$ CA

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le
9 juillet 2015 à 15 h dans le Grande Salon de :
Club Saint-James de Montréal
1145, avenue Union,
Montréal (Québec) Canada H3B 3C2

Velan autour de monde

Siège social



Montréal, QC, Canada
Velan Inc.

Un vaste réseau global

- 17 usines
- 5 usines en Amérique du Nord
- 6 usines en Europe
- 6 usines en Asie
- 5 centres de distribution et développements
- Plus de 100 distributeurs autour du monde
- Plus de 60 ateliers d'entretien autour du monde

Production - Amérique du Nord

Usine 1



Montréal, QC, Canada
Velan Inc.

Usine 2 et 7



Montréal, QC, Canada
Velan Inc.

Usine 4 et 6



Granby, QC, Canada
Velan Inc.

Usine 5



Montréal, QC, Canada
Velan Inc.

Usine 3



Williston, VT, États-Unis
Velan Valve Corp.

Production - Europe

Usine



Lyon, France
Velan SAS

Usine



Mennecy, France
Segault SA

Usine



Leicester, Royaume-Uni
Velan Valves Ltd.

Usine



Lisbonne, Portugal
Velan Valvulas Industriais, Lda.

Usine 1



Lucca, Italie
Velan ABV S.p.A

Usine 2



Lucca, Italie
Velan ABV S.p.A

Production - Asie

Usine 1



Ansan City, Corée du Sud
Velan Ltd.

Usine 2



Ansan City, Corée du Sud
Velan Ltd.

Usine 3



Ansan City, Corée du Sud
Velan Ltd.

Usine



Taichung, Taiwan
Velan-Valvac

Usine



Suzhou, Chine
Velan Valve (Suzhou) Co., Ltd.

Usine



Coimbatore, Inde
Velan Valves India Private Ltd.

Centre de distribution

Inventaire et distribution



Willich, Allemagne
Velan GmbH

Inventaire et distribution



Granby, QC, Canada
VelCAN

Inventaire et distribution



Benicia, CA, États-Unis
VelCAL

Inventaire et distribution



Marietta, GA, États-Unis
VelEAST

Inventaire et distribution



Houston, TX, États-Unis
VelTEX

Un leader mondial dans la conception et la fabrication de robinetterie industrielle pour les secteurs suivants :

- Centrales thermiques, nucléaires et de cogénération
- Pétrole et gaz
- Raffinage et pétrochimie
- Produits chimiques
- Pâtes et papiers
- Applications sous-marines
- Installations cryogéniques et de GNL
- Construction navale
- Mines
- Chauffage, ventilation et climatisation
- Eau et eaux usées

For an English copy of this Annual Report, please contact:

Velan Inc.
7007 Cote de Liesse,
Montreal, QC H4T 1G2 Canada
Tel: +1 514-748-7743
Fax: +1 514-748-8635

www.velan.com

